

LES DOSSIERS DE MÉMOIRE VIVE



***Les photos d'immatriculation des
45000 et des 31000 à Auschwitz***

Les convois des "45000" et des "31000" d'Auschwitz-Birkenau

1175 hommes furent déportés le 6 Juillet 1942 et 230 femmes le 24 Janvier 1943 à destination d'Auschwitz-Birkenau, dénommés respectivement les "45000" et les "31000" en raison des séries de matricules attribués lors de leur arrivée au camp. Ces deux convois possèdent des spécificités. Il s'agit des seuls convois de résistants - patriotes et otages venus de France, à destination d'Auschwitz-Birkenau. Pour les nazis, ils étaient destinés à disparaître sans laisser de trace dans "la nuit et le brouillard" (Nacht und Nebel) dans le cadre de l'ordonnance de Décembre 1941 signée du Maréchal Keitel, chef du commandement suprême de la Wehrmacht et envoyés à Auschwitz-Birkenau.

Les nazis voulaient, par la déportation des "45000", créer un climat de terreur dans la population française et mirent un soin tout particulier dans la composition de ce transport en recourant à des critères précis de sélection. Aussi ce convoi, premier grand convoi de déportés politiques originaires de toutes les régions de France, est-il singulier par sa date précoce - 1942 - date des premières déportations de juifs de France, et sa destination le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

Les 230 femmes parties de Romainville sont venues de toutes les régions de France et de tous les horizons politiques. Elles sont issues de toutes les couches sociales. Leur déportation s'inscrit aussi dans le cadre de la politique d'otages et de terreur.

Parmi ces femmes, nombreuses eurent leur mari, compagnon, père, frère ou fils qui furent fusillés ou déportés également comme otages.

Le 27 Janvier 1943, à leur arrivée dans l'immensité blanche et glacée de Birkenau, à la vue des barbelés et des miradors, ces femmes ont chanté *la Marseillaise*, symbole de liberté, de lutte et d'espérance.

Presque tous les "45000" et des "31000", furent arrêtés par la police française qui les livra à la Gestapo. Beaucoup connurent de longues périodes d'internement dans les prisons et les camps en France, dans des conditions éprouvantes avant leur déportation.

Les "45000" et les "31000" ont été décimés dès les premiers mois de captivité en raison des conditions de vie et de mort dans

l'enfer d'Auschwitz-Birkenau, indépendamment des chambres à gaz. Sur les 1175 hommes partis de Compiègne-Royallieu en Juillet 1942 seuls 119 ont survécu à la libération des camps. De même, sur les 230 femmes parties de Romainville en Janvier 1943, seules 49 survivantes sont rentrées.

Les 45000 et les 31000 ont montré dans l'enfer du camp un sens élevé de la solidarité et de la dignité, un certain nombre d'entre eux eurent un

rôle important dans les réseaux de résistance du camp dont le principal objectif était de sauver des milliers de vies humaines.



SOMMAIRE

I	La photographie au service du système concentrationnaire nazi (1933-1945)	p 4
II	Les portraits signalétiques à Auschwitz	p 6
III	Histoire des photos en France	p 13
IV	Une hypothèse : les "45000" ont été photographiés dans l'impréparation et/ou la précipitation	p 19
V	Usage des photos après les camps	p 22
	Repères chronologiques	p 31

Préface

Les dossiers de Mémoire Vive se veulent un approfondissement de l'histoire particulière des convois des 45000 et des 31000, et de leur place dans l'histoire de la Résistance et de la déportation. Ils peuvent resituer cette histoire au niveau d'un département ou d'une région ou de thématiques qu'il nous paraît important d'approfondir comme celle du sous-camp A du *Frontstalag 122* de Compiègne, objet du deuxième dossier de notre collection.

Pierre Labate aborde aujourd'hui une dimension peu connue, celle des photos d'identification des déportés. Cette étude nous montre l'un des aspects du fonctionnement « administratif » des camps et plus particulièrement de celui d'Auschwitz. Cette « administration » très organisée et essentiellement tournée vers l'extermination.

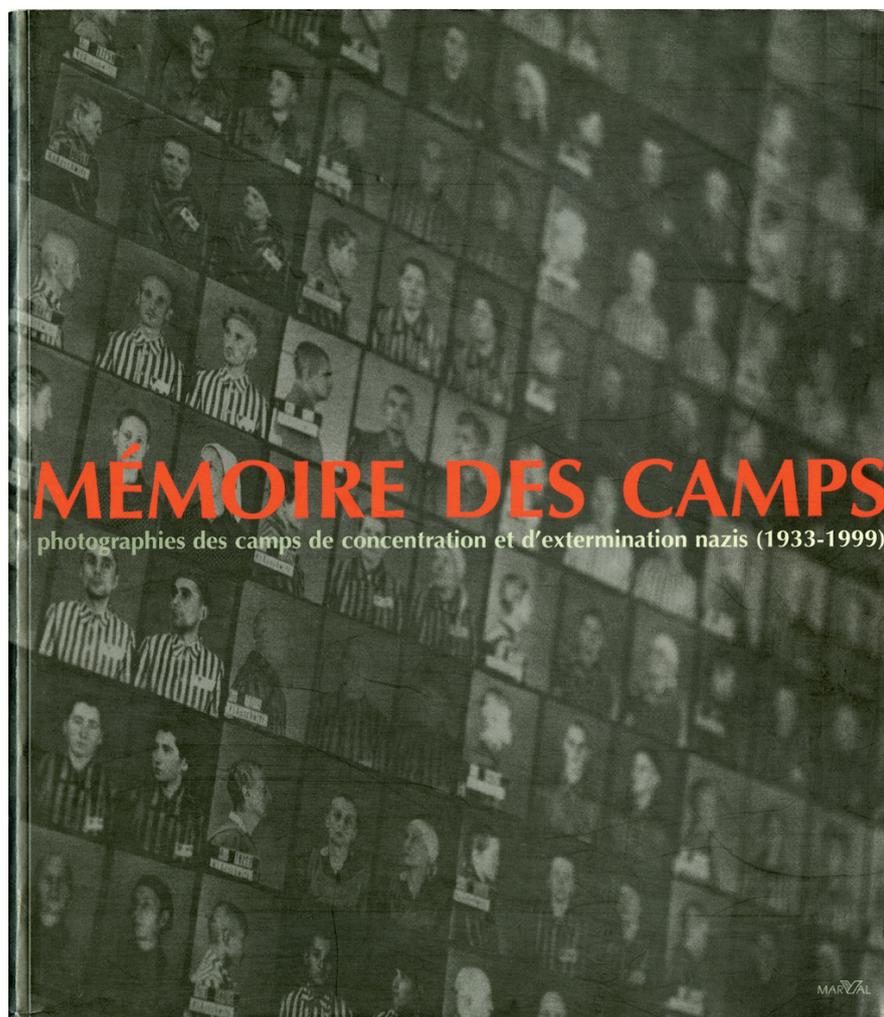
Ces photos témoignent de l'objectif omniprésent chez les nazis d'aviilissement et de déshumanisation des déportés.

Photos anthropométriques, uniformes de bagnards, cheveux tondus autant d'éléments utilisés par les nazis pour criminaliser les déportés et pour tenter de leur faire intégrer cet état.



Le matricule qui figure systématiquement sur les photos, grâce à un aménagement technique spécialement conçu, participe à la démarche de déshumanisation et de dépersonnalisation. Les déportés perdaient leur identité pour n'être plus que des matricules. À Auschwitz, les nazis sont allés jusqu'à le tatouer sur l'avant-bras gauche des déportés, comme on marque un numéro sur une pièce d'usine.

Cette étude très documentée retrace l'histoire de ces photos anthropométriques et notamment celles des 45000 et des 31000 et propose une réflexion sur leur utilisation aujourd'hui.



Ces portraits si particuliers d'hommes et de femmes accrochent toujours le regard... et nous interrogent.

Les étudier de plus près conduit à situer leur utilisation dans le système concentrationnaire nazi en général, puis dans le contexte particulier d'Auschwitz-Birkenau, et enfin à les examiner dans la spécificité de l'histoire des deux convois.

Les deux premiers chapitres de cette contribution entrecroisent des extraits du catalogue de l'exposition Mémoire des Camps, présentée au premier trimestre 2001 à l'Hôtel de Sully, à Paris, ouvrage publié sous la direction de Clément Chéroux, ainsi que de divers documents publiés par le Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau à Oświęcim, en Pologne (voir les sources en fin de texte).

I - La photographie au service du système concentrationnaire nazi (1933-1945)

Il était formellement interdit de photographier dans les camps ou aux abords de leur périmètre. Cette interdiction, formulée sur plusieurs panneaux placés le long des barbelés, est également rappelée par une circulaire du commandant d'Auschwitz, Rudolf Höss : "J'indique une fois encore qu'il est interdit de photographier dans le camp. Je punirai très sévèrement ceux qui ne se conformeront pas à cette ordonnance". [...] L'interdiction, en même temps qu'elle tentait d'empêcher toute production non maîtrisée, s'accompagna singulièrement de l'emploi au profit de l'organisation concentrationnaire de tous les atouts reconnus de l'image photographique (objectivité, capacité de persuasion, etc.). À l'abri de tout regard étranger, l'administration des camps semble ainsi avoir fait de la photographie l'un des outils privilégiés de son fonctionnement en l'employant tour à tour comme un instrument bureaucratique, scientifique et de propagande. L'acte photographique était un droit exclusif de l'administration qui s'en servit dans certaines de ses structures centrales et, en premier lieu, dans la procédure d'enregistrement des détenus.

Ilsen About, *Mémoire des camps*, p. 29.

La photographie signalétique

Lors de l'incorporation d'un détenu dans un camp de concentration nazi, l'administration intérieure était théoriquement tenue de fournir une photographie signalétique, dont un exemplaire était incorporé à son dossier individuel, établi au cours des nombreuses procédures administratives subies à son arrivée.

Ce dossier, transmis aux instances centrales de la SS, officialisait l'entrée du prisonnier dans les différents registres du camp et permettait de l'inscrire dans l'activité comptable qui rythmait dès lors sa condition.

L'obsession de la maîtrise du nombre pesait en effet lourdement sur la vie quotidienne des concentrationnaires : une surveillance de tous les instants coïncidait avec la stricte répartition de la force de travail, notamment à travers les registres de la Statistique du travail (*Arbeitsstatistik*) en charge des affectations des détenus et de leur mobilité.

Cet étroit contrôle se manifestait dès la procédure d'enregistrement confiée, dans tous les camps, au Bureau politique (*Politische Abteilung*) - la Gestapo du camp - qui gérait à la fois le fichier des "entrants" et celui des "sortants". Le dossier individuel avait pour but de cerner la personnalité et d'établir l'identité du détenu au moment de son incarcération.

Le procédé du portrait photographique, perçu, depuis la fin du XIX^e siècle comme l'un des moyens les plus efficaces pour caractériser les singularités d'un individu, a été appliqué en ce sens dans l'ensemble des camps, mais d'une façon qui ne

semble pas avoir été totalement homogène.

Celui-ci était réalisé dans l'*Erkennungsdienst*, le Service de l'identification (de "*Erkennung*" : reconnaissance, identification et de "*Dienst*" : service ; terme désignant habituellement le service de la police criminelle chargé des empreintes digitales). Dans les camps, ce service jouxtait généralement les installations où s'effectuait l'incorporation des détenus (enregistrement, magasin d'habillement, salle de désinfection, etc.). Comprenant un studio de prise de vue, un laboratoire, ainsi qu'une salle de montage et d'archivage, il employait un nombre de détenus variant en fonction de la taille du camp et de la quantité de travail (une douzaine à Auschwitz, une dizaine à Buchenwald, près de quatre à Sachsenhausen et à Mauthausen), généralement choisis pour leurs compétences photographiques. L'*Erkennungsdienst* réalisait tous les travaux photographiques du camp : reportages, constats de décès, photographies officielles, identités pour les SS et même parfois développements de leurs photos privées (cas particulier, le camp d'Auschwitz-Birkenau possédait un laboratoire photographique spécifique pour tous les travaux concernant la construction ou les réaménagements du camp).

Le rôle principal de l'*Erkennungsdienst* était cependant d'effectuer les portraits signalétiques : « *le travail consistait à faire trois prises usuelles de chaque détenu. De chaque prise, on faisait trois copies, dont deux jeux allaient au service politique et le troisième restait dans notre service* », a expliqué Bernhard Walter, responsable SS du laboratoire d'Auschwitz.

En 1933, à Oranienburg, il semble que l'on ait photographié les détenus uniquement de face. Puis, à partir de l'ouverture de Sachsenhausen en 1936, la pratique du triple portrait - utilisée par la police judiciaire allemande - se généralise. Mais, quel que soit le type de prise de vue, la constance principale de ces photographies est l'association, dans l'image même, du visage du déporté et de son matricule, dont la codification varie selon les camps : la plupart comporte le nom du KL (*Konzentrationslager*), suivi d'un ou de plusieurs chiffres, parfois du jour d'arrivée, du patronyme et de la date de naissance du déporté, ou d'un sigle le qualifiant. Mais la disparition de la plupart des archives des laboratoires et la trop grande rareté des exemples de portraits signalétiques empêchent de définir précisément les règles auxquelles était soumise leur codification. [...]

Le matricule était fixé sur une réglette rivée au siège de pose. Cette réglette comportait généralement une lettre indiquant la nationalité du déporté, un sigle définissant la raison de son internement, et un chiffre rappelant son numéro de matricule ; par exemple, « P » ou « Pol. » pour « Polnisch » (Polonais), « F » pour « Französisch » (Français), « Jude » ou « Jud. » ou « J » pour « Jude » (Juif), et « Pol » pour « Politischer » (politique), « Ppole » pour « Politischer Pole » (politique polonais).

Malgré quelques variations, les fonctions de la photographie d'identité, ainsi que la contrainte physique qui l'accompagnait, semblent rester les mêmes d'un camp à un autre : donner un visage à une série d'informations portées sur un imprimé, la fiche individuelle jointe au dossier, qui contenait les motifs de l'arrestation, l'état civil, la profession, etc. Elle avait par ailleurs

pour but d'accompagner, et finalement de corroborer, un ensemble d'indications inscrites dans les multiples rubriques de cette fiche (taille, corpulence, yeux, nez, oreilles, cheveux, etc.). Enfin, et surtout, la photographie permettait d'établir de manière incontestable une correspondance entre l'individu enregistré et le numéro qui lui était attribué, figurant à la fois sur l'image et sur sa fiche individuelle.

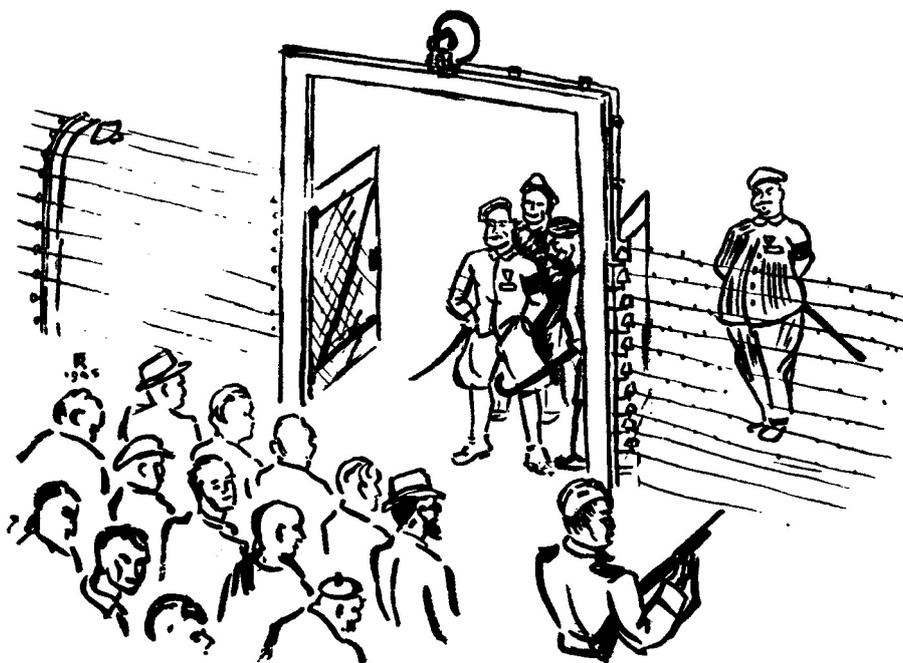
De cette façon, la photographie représentait, pour le prisonnier comme pour l'administration du camp, le franchissement d'un seuil autant symbolique que pratique : revêtu d'un uniforme, crâne rasé, marqué d'un insigne, le détenu pénétrait dans l'univers hiérarchisé du camp où son numéro, inscrit sur sa veste et son pantalon, prononcé en allemand, lui ferait désormais office de nom. Il se voyait alors confronté à une multitude de

signes et à de nouveaux repères qui désignaient distinctement la profonde division de la communauté des détenus.

D'après Ilsen About, *Mémoire des camps*, page 54.

En France, c'est Alphonse Bertillon (1853-1914) qui posa les bases pratiques et théoriques de la "photographie judiciaire". Il souhaitait faire de la photographie un véritable instrument anthropométrique destiné à l'identification des récidivistes. Il reste à étudier la transmission de cette pratique de la photographie et les formes de son application en Allemagne, avant comme pendant le nazisme.

Ilsen About, *Mémoire des camps*, note page 30



Dessin de François Reisz, in *Témoignages sur Auschwitz*,
Édition de l'Amicale des déportés d'Auschwitz,
FNDIRP, 4e trim. 1946, p. 32

II - Les portraits signalétiques à Auschwitz

Dépendant directement du Bureau politique (*Politische Abteilung*) - la Gestapo du camp -, le service de l'identification (*Erkennungsdienst*) était installé au rez-de-chaussée du *Block 26* du camp-souche (Auschwitz-I) et n'avait pas de filiale dans les sous-camps de Birkenau et de Monowitz (Auschwitz-II et Auschwitz-III). Le laboratoire photographique y disposait d'un local spécifique fonctionnant comme un studio de prise de vue et où les photos étaient classées et conservées séparément sous forme de négatifs et d'épreuves sur papier.

À Auschwitz, les photographies d'identification ont été prises à partir du premier trimestre 1941.

Le corpus de près de 39 000 portraits qui ont échappé à la destruction (sur 400 000 détenus enregistrés), serait le seul de l'ensemble du système concentrationnaire à permettre d'envisager une étude détaillée du système de classification des prisonniers et de sa traduction photographique. Mais il est impossible de savoir exactement combien de portraits signalétiques furent réalisés à Auschwitz, pendant la période où le laboratoire fonctionna, jusqu'au début 1945. Tous les déportés n'étaient pas photographiés. Après 1942, les Juifs arrivés en masse pour être assassinés dans les installations du centre de mise à mort n'entraient pas dans le système comptable du camp et n'étaient, par conséquent, pas photographiés. Néanmoins, les archives conservent des portraits d'identification de détenus juifs enregistrés au camp au printemps 1942, exceptions qui mériteraient d'être explicitées. On constate que les femmes n'ont alors pas la tête rasée.

« À dater de 1943, en raison des difficultés d'approvisionnement en matériel photographique, on limita l'exécution des photos et, selon l'ordre publié par les autorités supérieures, on ne les fit que pour les prisonniers « particulièrement » dangereux (p. ex. les personnes qui avaient eu des fonctions de direction dans la Résistance). » Tadeuz Iwaszko, in *Auschwitz, camp hitlérien d'extermination*, pages 56 et 57. Autrement dit, la plupart des portraits signalétiques ont été réalisés bien avant l'année 1944. Une étude par matricule des photos retrouvées peut sans doute permettre d'être plus précis.

Ces photos étaient prises et traitées par des prisonniers affectés au laboratoire photographique, parmi lesquels : Wilhelm Brasse (matricule 3444), Alfred Woycicki (39247), Tadeusz Myszkowski (593), Józef Pysz (1420) Józef Światłoch (3529), Eugeniusz Dembek (63764), Bronisław Jureczek (26672), Tadeusz Krzysica (120557), Stanisław Trałka (660), et Zdzisław Pazio (3078). Organisés selon une division du travail, tous n'avaient probablement pas la même fonction. Ainsi, Georges Angeli, déporté à Dachau et affecté au service photographique, témoigne : « Mon travail, de juin 1943 à août 1944, c'était le laboratoire. Je faisais uniquement le tirage des négatifs qui étaient développés par un autre prisonnier. Je n'ai jamais eu l'occasion d'assister à une prise de vue, ni d'en faire ».

Le Kapo du kommando d'Auschwitz était Franz Maltz (matricule non identifié) et son successeur était Tadeusz Bródka (n° 254). Le responsable SS du kommando était Bernhard Walter, *SS-Hauptscharführer*, et son adjoint était Hans Hoffman, *SS-Oberscharführer*.



La prise de vue

Le détenu Wilhelm Brasse a témoigné à plusieurs reprises du fonctionnement de ce service. D'origine mixte autrichienne-polonaise, né le 3 décembre 1917 à Żywiec et mort le 23 octobre 2012 dans la même ville, il a étudié la photographie à Katowice.

Après le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, il refuse de signer la "Volksliste", qui lui est accordée en raison de son origine germanique, et de rejoindre l'armée allemande. En 1939, il travaille pendant un certain temps dans un laboratoire de photos à Krynica-Zdrój, puis tente de traverser la frontière avec la Hongrie pour rejoindre l'armée polonaise.

Le 31 août 1940, il est arrêté et envoyé au camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau. Dès 1941, il est employé pour photographier les prisonniers nouvellement arrivés dans le camp, certainement en tant qu'opérateur déclenchant l'objectif. Il quitte Auschwitz en janvier 1945 avec le dernier convoi de prisonniers et est transféré au camp de concentration de Mauthausen puis plus tard au sous-camp de Melk, où il est libéré par les Américains. Après avoir photographié environ "50 000" prisonniers, il n'a plus jamais utilisé d'appareil photo après la guerre. En 2005, âgé de 88 ans, Brasse a encore témoigné de son travail à Auschwitz dans le documentaire Portrecista (Le portraitiste) réalisé par Ireneusz Dobrowolski.

« Le matériel pour faire les photographies des prisonniers venait du KL Sachsenhausen. Le système comportait un appareil de photographie dans lequel on introduisait un châssis avec un film spécial sur lequel il était possible de faire trois prises de vues à la suite : de face, avec la tête légèrement tournée et de profil. Cela était possible grâce à un pont roulant fixé sur le châssis. Je me rappelle que les films étaient commandés à l'usine de Bydgoszcz, celle qui existait entre les deux guerres, reprise après l'invasion par les autorités allemandes. Dans tous les cas, c'étaient des films prêts à l'emploi de format 6x12,5 cm.

En dehors de l'appareil photo lui-même, l'installation était composée d'un socle, sous la forme d'un cube, sur lequel s'asseyait la personne. Ce socle comportait une barre de fer fixée dans la partie arrière, sur laquelle il y avait un appui, en forme de demi-lune, situé à la hauteur de la tête du prisonnier. Cela constituait une délimitation qui permettait de conserver toujours la même distance de la tête du prisonnier à l'appareil photo. Ainsi, le photographe n'était pas obligé de régler à chaque fois la mise au point.

Sur le socle était fixée, horizontalement et d'une manière permanente, une sorte de poignée avec une réglette métallique dans laquelle on pouvait glisser une plaquette indiquant en abrégé le type de prisonnier, par exemple "Aso", "Ppole", "BV", etc. Un autre élément faisant partie de cette tablette était le numéro du prisonnier que l'on indiquait par des chiffres peints séparément en les alignant sur un support.

Le siège était fixé sur une plate-forme ronde tournante, d'une épaisseur de 10 cm environ. Au milieu de la plate-forme, il y

avait un creux qui permettait de la fixer sur un pivot métallique lui-même fixé dans le plancher. Grâce à ce système, la plate-forme avec le siège pouvait tourner autour de son axe. Il faut cependant préciser qu'à l'intérieur du siège et de la plate-forme se trouvait un système mécanique qui permettait au photographe de faire bouger la plate-forme avec la personne photographiée pour la présenter soit face à l'objectif, soit de profil. Ce système permettait au photographe d'effectuer les manipulations, sans changer de place. »

Les détenus devant être photographiés étaient convoqués par le Häftlingsschreibstube. (secrétariat des détenus ?). Ceux qui se présentaient au laboratoire photographique devaient avoir le visage rasé, avec leur matricule et leur triangle de couleur cousus de manière visible sur leurs uniformes. Le couvre-chef était également exigé. À l'heure exacte de la convocation, ils faisaient la queue devant le Block 26, des matricules les plus bas vers les plus élevés. Ceci devait rendre plus facile le travail des photographes qui fixaient chiffres et lettres mobiles sur la réglette. Les photos étaient prises suivant trois positions : de trois-quarts face avec un calot pour les hommes ou un châle pour les femmes, de face et de profil. La plupart des prisonniers photographiés portent des uniformes rayés, mais certains d'entre eux sont habillés de vêtements civils.

« Il est évident que se faire photographier n'a pas été une occupation habituelle dans la vie des prisonniers. Chaque personne n'a été photographiée qu'une seule fois.

Le prisonnier, en entrant dans l'endroit où se trouvait l'appareil photographique, posait les pieds sur la plateforme et s'asseyait. [Entre la deuxième et la troisième pose] pour changer la position de la personne photographiée par rapport à l'objectif, il fallait activer le mécanisme qui faisait tourner la plate-forme. Lorsque le photographe avait terminé les trois poses, il criait "weg" (dehors). À ce moment-là, le prisonnier devait se lever un peu du siège, glisser sur la plate-forme et ensuite poser les pieds par terre. Pendant un court instant, le corps du prisonnier se trouvait légèrement penché en avant pour ensuite se mettre debout. C'est précisément ce moment que choisissait le kapo Maltz, quand c'était lui qui faisait les photos, pour faire tourner la plate-forme avec le siège, très brusquement, et immédiatement après avoir crié "weg". Le prisonnier surpris perdait l'équilibre et tombait par terre à la grande joie de Maltz. »

Propos recueillis par Tadeusz Iwaszko à Oswiecim le 6 avril 1984, tapuscrit dactylographié de 10 feuillets conservé au musée d'État d'Auschwitz-Birkenau, p. 2-4, in Mémoire des camps, p.58.

Dans le texte qui suit, le terme "triptyque" sera utilisé par commodité pour désigner de manière simple les portraits signalétiques de trois vues, de profil, de face et de trois quarts face.

**Précisions sur les conditions techniques
des prises de vues et des tirages sur papier
à partir de l'exemple des "45000"**

Sur les "trptyques" ordinaires, l'ordre des prises de vues est inverse au sens de lecture "latine" (de gauche à droite) de leurs tirages papier : Wilhelm Brasse mentionne ci-dessus la prise de vue de profil comme étant la dernière et les bandes photo de trois "45000" alignent les matricules dans un sens de lecture décroissant, ce qui contrevient à l'ordre de l'enregistrement, mais pas aux lois de l'optique. Dans l'ordre chronologique de la prise de vue, la première photo est donc à droite et la dernière à gauche.



troisième cliché < deuxième cliché < premier cliché

Dans les situations ordinaires, le ou la détenu(e) se présentait à la séance photo avec son couvre-chef et s'asseyait ; quelque chose (?) attirait son regard vers la droite pour la vue de trois quarts ; ensuite, il ou elle retirait son couvre-chef - et éventuellement ses lunettes - et regardait l'objectif pour la vue de face ; puis le siège tournait automatiquement et il se présentait de profil ; solidaire du siège et invisible jusque-là, le support métallique de chiffres et de lettres mobiles apparaissait alors. Indiquant le nom du camp, la catégorie du ou de la détenu(e), celui-ci permettait d'identifier rapidement le détenu représenté par son numéro matricule, même en lecture à travers le film négatif. C'est ainsi qu'ont été photographiées les "31000".



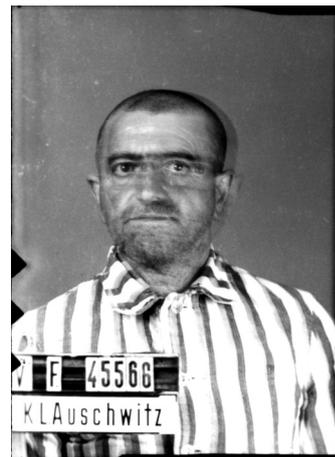
troisième cliché < deuxième cliché < premier cliché

Sur toutes les photographies des "45000", les traces identiques d'usure de la peinture sur le métal de la réglette alphanumérique suggèrent l'utilisation d'un dispositif unique et donc d'un seul appareil.

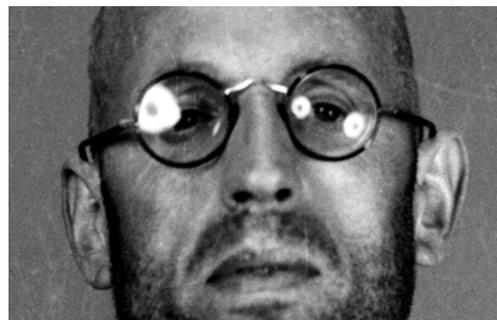
Des prises de vues avec "bougé" (défaut commenté plus loin) indiquent un temps de pose (de l'appareil utilisé) relativement long, de l'ordre du 60e de seconde ou moins. Comme il s'agissait de photographies de studio dans un cadre normalisé (éclairage,

sensibilité du film à la lumière), il est probable que l'objectif de l'appareil n'ait été conçu qu'avec une seule vitesse d'obturation.

La profondeur de champ également était réduite : l'image était nette depuis le support de chiffre jusqu'à l'arrière de la tête des détenus, sans plus. Comme l'explique Wilhelm Brasse ci-dessus, le positionnement du sujet sur le siège avec la nuque calée par un appui métallique devait éviter tout flou de mise au point.



Sur les lunettes de certains détenus (ex. 45311, Bureau), on distingue bien le dispositif d'éclairage, qu'on perçoit seulement sur l'iris de la plupart d'entre eux : deux lampes à défecteur, situées de part et d'autre de l'appareil dans une symétrie inclinée de 45 ° et éclairant le détenu de manière uniforme. Pour un bon rendement - gestion du temps et du coût - il s'agit probablement d'un éclairage en continu (pas d'éclairs de "flash", existant uniquement à l'époque sous forme d'ampoules jetables).



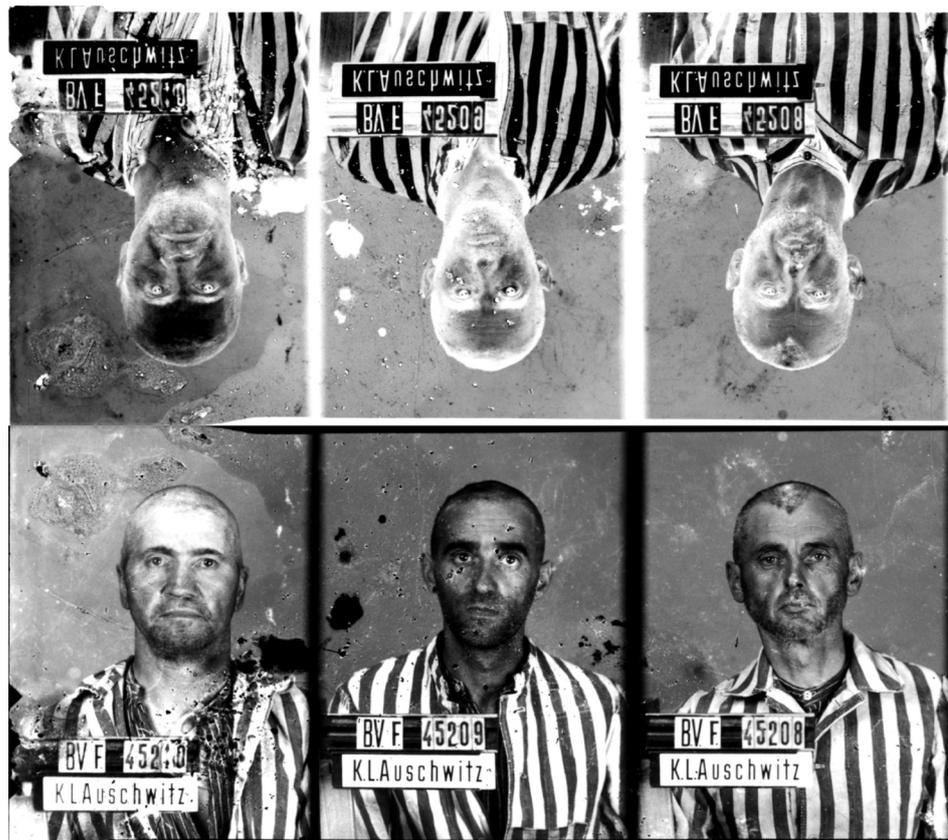
Sur la série des "45000", on peut constater une différence de centrage des portraits dans la hauteur. L'assise robuste du siège (avec son mécanisme rotatif) ne permettait certainement pas l'installation d'un dispositif de déplacement vertical. C'est donc l'appareil photographique qui devait pouvoir s'ajuster plus ou moins selon la taille du sujet.

Après examen de différentes photos, on constate également que le support de chiffres amovibles n'est pas toujours à la même distance verticale du dossier en bois situé en retrait : souvent il le masque partiellement, quelquefois il est nettement situé au-dessus.



Ce support des matricules pouvait donc se déplacer verticalement pour être visible et lisible sous le visage des détenus, quelle que soit la taille de ceux-ci. L'appareil lui-même accompagnait ce mouvement en modifiant le cadrage, même si le fond uniforme empêche de le percevoir. Comme ce réajustement vertical est manuel (tâche supplémentaire pour l'opérateur ou son assistant !), le support des matricules n'apparaît pas à une hauteur constante dans les photos.

Le constat que le dossier en bois est fixe pourrait éventuellement permettre de caractériser les détenus de grande taille



Dates de prise de vues pour les "45000" et les "31000"

Les photographies des "45000" ont été prises le 8 juillet 1942, entre 13 heures et une heure du matin lors de la dernière phase de l'intégration au camp principal (Auschwitz-I), immédiatement après l'arrivée de leur convoi, et concernent 1170 hommes enregistrés entre les matricules 45157 et 46326.

Selon Charlotte Delbo, dans une note de la notice d'Yvonne Bonnard, une "31000" (*LES PHOTOGRAPHIES*), in *Le Convoi du 24 Janvier*, page 48 :

[...] Une semaine après notre arrivée à Birkenau, le 3 février 1943, nous avons été conduites - en rangs par cinq, car on ne se déplaçait pas autrement - au camp des hommes, le camp d'Auschwitz proprement dit, situé à près de 2 kilomètres de Birkenau.

Nous avons franchi la porte qui est devenue célèbre, surmontée de la devise : « Arbeit macht frei » - le travail libère. Dans l'ordre, cinq par cinq, nous sommes passées à l'anthropométrie.

(tel E. Bonnardin) et permettre de vérifier l'identité de certains d'entre eux.

Comme l'attestent les dimensions des tirages positifs sur papier (anciens et actuels), ceux-ci sont réalisés par "contact" : le papier photographique est posé directement sous le film négatif (maintenu avec une plaque de verre) avant de recevoir la lumière et d'être développé.

Répondant à un principe d'efficacité (rapidité, qualité), ce procédé évite l'usage d'un agrandisseur et donne des tirages d'excellente définition (pas de flou accidentel lors de la mise au point de l'appareil). Les négatifs des "triolettes" mesurant 6 cm de haut et 12,5 cm de large, chaque tirage papier isolé des "45000" fait environ 6 cm de haut sur 4 cm de large, taille suffisante pour l'usage qu'on voulait en faire, correspondant à peu près aux photographies d'identité agréées aujourd'hui.

Celles qui étaient malades au Revier (Marguerite Corringer), celles qui étaient déjà mortes (Madame Bouillard), celles qui étaient engagées au Revier (Heidi Hautval et Maï Politzer, médecins, Danielle Casanova, dentiste) n'ont pas été photographiées. [...]

En même temps, peut-être pas, mais à un autre moment ? Il est vrai que leurs portraits signalétiques n'ont pas été retrouvés.

Ceci étant, le fonctionnement ordinaire était bien de différer la séance photo quelques jours après la procédure d'enregistrement.



**Contexte pour un portrait
(...concernant les "45000", mais applicable aux "31000")**

[À Auschwitz-I] Dans le *Block 27*, les arrivants doivent se dévêtir totalement. Puis ils sont tondus, cheveux et poils. « *Nous étions tous méconnaissables, nous avions bien de vraies touches de bagnards.* » (Marcel Cimier, Cahier, p. 17)

Ils reprennent ensuite la file devant le *Block 26* pour la désinfection. Ils entrent par dix dans une petite salle. [...] Puis, ils subissent un simulacre de visite médicale : on se borne à leur demander s'ils sont malades, s'ils ont eu la malaria ou une maladie contagieuse. On leur examine la bouche. [...] Ensuite, ils sont passés à la toise et pesés. Sous la menace de nouveaux coups, ils doivent enfiler des tenues rayées dont certaines avaient déjà été portées. « *Nous recevons un pantalon, une veste rayée bleu et blanc, une chemise crasseuse [...]. Nos nouveaux vêtements sont maculés de taches rougeâtres et noires et [...] nous tentons de chasser de notre esprit la pensée que ces vêtements sont rouges et noirs du sang de nos prédécesseurs martyrisés.* » (Emmanuel Michel, *Auschwitz, antre du crime et du sadisme*, Éd. Clairefontaine, Deauville, 1946, p. 18.)

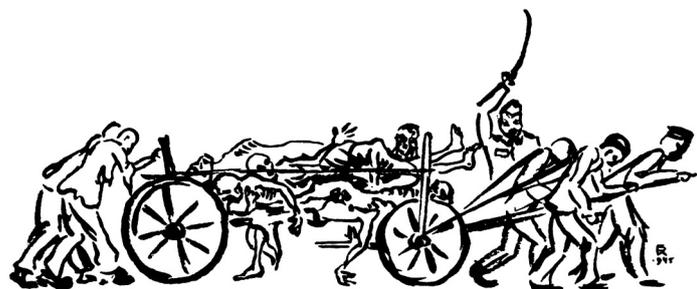
Crânes rasés, barbes mangeant leurs visages et leur donnant un air terrible, ils sont ensuite photographiés [...].

Dehors, attendant leur tour, d'autres voient circuler des véhicules chargés de corps sans vie.

« *Pour la première fois, je vis passer une grande charrette de cadavres [...] jetés pêle-mêle. Je ne pus les compter ; il y en avait trop. J'étais effrayé car je n'avais jamais rien vu de si affreux. Tous ces cadavres nus avaient l'air d'enfants squelettiques, avec des membres virils qui paraissaient énormes. Les genoux avaient l'air de grosses boules.*

Les hanches et les épaules ressemblaient à des portemanteaux. » (Adrien Humbert, Cahier, p. 6)

Claudine Cardon-Hamet,
in *Mille Otages pour Auschwitz...*, page 25/26.



Dessin de François Reisz, in *Témoignages sur Auschwitz*,
Édition de l'Amicale des déportés d'Auschwitz,
FNDIRP, 4e trim. 1946, p. 60

Spécificités des photos d'immatriculation des "45000"

Comme cela a déjà été précisé, les "45000" ont été photographiés sur des films préparés pour les "triptyques" anthropométriques individualisés. Mais - de manière hors normes - au lieu de trois vues d'une seule personne, trois hommes différents se succèdent sur un même film ; tous de face avec, visible, le panneau mobile indiquant le numéro matricule sous lequel ils ont été enregistrés (voir hypothèse plus loin).

« BV-F »

Les clichés retrouvés après la libération du camp « montrent que les "45000" ont été enregistrés avec une plaque indiquant BV-F (*Berufsverbrecher, criminel professionnel - Français*), y compris ceux de nationalité étrangère (ce qui les amenait également à porter un triangle vert, au lieu du triangle rouge des "politiques").

Les deux lettres BV correspondaient, à l'origine, à l'abréviation de *Befristete Vorbeugungshäftlinge* (détenu préventivement à titre temporaire) désignant les internés ayant déjà exécuté plusieurs peines pour actes criminels. De ces initiales avait été tirée l'expression générale de "criminels professionnels" (Eugen Kogon).

Cette anomalie doit être rapprochée de l'ordre de Stark, chef du bureau des enregistrements, d'inscrire dans le dossier de tous les "45000" les lettres NN sans autre indication, en face du motif de leur arrestation. On peut en déduire que le bureau de la Gestapo du camp avait décidé d'appliquer, pendant les premiers jours, une mesure générale à l'ensemble des membres du convoi, indépendamment de ce que chacun était et avait fait. Est-ce parce qu'il n'avait pas encore reçu les dossiers des "45000" ? Ou parce qu'il n'avait pas pris le temps de les consulter ? Toujours est-il que les "45000" ont été définis à leur arrivée en fonction du mobile de leur déportation : la répression des attentats commis en France contre des membres de l'armée allemande. Attentats que Stark assimilait purement et simplement à des crimes de droit commun (témoignage de Kazimierz Smolen, rescapé d'Auschwitz et conservateur du Musée d'Auschwitz, en juillet 1992).

Les ordres de la Gestapo concernant les "45000" n'ont pas manqué de surprendre les détenus qui faisaient office de secrétaires au bureau des enregistrements. Il leur paraissait tout à fait étonnant de voir arriver de France un convoi entier de "verts" auxquels devait être appliqué le régime des prisonniers NN, régime réservé à une petite catégorie de résistants.

Les secrétaires du bureau des enregistrements en avaient conclu que le triangle vert était destiné à écarter les "45000" des autres prisonniers politiques, à empêcher tout contact avec la Résistance intérieure du camp (hypothèse retenue par l'auteur du *Kalendarium d'Auschwitz*). Mais cette explication semble peu probable puisque les "45000" allaient, au bout de très peu de temps, recevoir le triangle rouge ou l'étoile jaune réservée aux Juifs. Il est possible que cette rectification ait représenté le point final d'une situation provisoire à laquelle l'interrogatoire des "45000" à Birkenau et/ou la consultation de leurs dossiers avaient mis un terme.

[...] il est frappant de constater que tous les "45000" ont raconté, avec force détails, les conditions éprouvantes de leur transport, la brutalité des SS et de leurs adjoints, les premiers matraquages, l'atmosphère terrifiante de Birkenau, la saleté repoussante de ce camp, son odeur indéfinissable, les premiers suicides, la présence des morts devant les blocks et les massacres dans les kommandos. [...] Par contre, rares furent les "45000" ayant mentionné la séance de photographie et, seule, une minorité se rappelle avoir porté, pendant un temps, le triangle vert des prisonniers de droit commun. Bien plus, aucun d'eux n'a pu déterminer précisément à quelle date exacte ils l'échangèrent contre le triangle rouge des détenus politiques. Est-ce parce que, sur le moment, ils en ignoraient le sens ? Il semble, toutefois, que ce changement ait été opéré au moment de la répartition par moitié des membres du convoi entre Birkenau et Auschwitz-I, le 13 juillet 1942. André Montagne se souvient, à son retour à Auschwitz-I, d'avoir reçu, comme ses camarades, une nouvelle tenue. Il pense avoir cousu, ce jour-là, sur sa veste la bande de tissu portant son numéro matricule et le triangle rouge des politiques. »

Cl. Cardon-Hamet, in Mille Otages pour Auschwitz...
p. 239-240, et postface p. 477.

Des documents ayant échappé à une destruction programmée

Mis à part l'incendie des 30 baraques (du Kanada II à Birkenau), les dernières actions de la SS pour effacer les preuves les plus palpables de leurs crimes ont été le dynamitage des fours crématatoires et des chambres à gaz annexes ainsi que le déménagement ou la destruction de la plupart des archives du camp.

[...]

Presque tous les récits et les souvenirs des anciens prisonniers ayant survécu à la phase finale du démantèlement du KL Auschwitz mentionnent cette volonté de faire disparaître les archives. Ils décrivent comment les documents du bureau de la Gestapo du KL Auschwitz (le Département politique) et du bâtiment de la direction centrale des SS et de la police d'Auschwitz ont été

rapidement emballés et expédiés au KL Gross-Rosen ou vers d'autres camps de concentration plus loin au sein du Reich. [...] De nombreux documents ont été incinérés dans des bâtiments de bureaux ou dans les chaudières fournissant le chauffage pour le camp, mais plus encore ont été brûlés à l'extérieur en tas dans les allées séparant les blocs - une image qui a caractérisé la phase finale de l'existence des camps.

Les conditions au sein du KL Auschwitz devenaient de plus en plus laxistes. Les SS étaient si pressés de partir vers l'Ouest qu'ils se sont peu préoccupés de savoir si les prisonniers exécutaient totalement les ordres reçus. Cette situation a permis aux prisonniers de sauver certains des documents qu'ils étaient chargés de détruire. Certains ont tout simplement été laissés intacts, tandis que d'autres étaient cachés dans divers coins et recoins. Plusieurs des détenus employés dans les bureaux du Service d'Identification (Erkennungsdienst) ont trouvé un ingénieux moyen de conserver les négatifs des photographies d'identification des prisonniers (généralement en "rayé") prises dans les années 1940-1944. En fait, ils n'ont fait que se conformer aux ordres des SS de mettre ces négatifs dans un des incinérateurs du service, mais ils les ont ficelés si étroitement que le feu s'est rapidement éteint. »

Wilhelm Brasse et Bronislaw Jureczek, détenus travaillant au laboratoire photo, ont participé à sauver les photographies.

En janvier 1945, pendant l'évacuation du camp, les archives photographiques furent expédiées dans trois caisses en bois vers une destination inconnue. Puis, on leur a ordonné de brûler tout le reste de la documentation photographique, sous la surveillance de Bernhard Walter, responsable de l'Erkennungsdienst. Au moment de détruire les documents, ils ont d'abord mis du papier photo humide dans le four, puis les tirages photo et les négatifs en quantité telle que cela a empêché la fumée de s'évacuer et que le feu s'est éteint rapidement. Quand Walter a quitté le laboratoire, Brasse et Jureczek ont sorti du four les photographies non détruites. Ils ont dispersé certaines d'entre elles dans les salles du laboratoire. Avant l'évacuation, ils ont bouché avec des planches la porte au laboratoire pour empêcher tout accès non autorisé.



Après la libération du camp, les photographies et les négatifs ont été mis dans des sacs et, selon Jozef Dziura, un ancien prisonnier (n° 1148), ils ont été remis à un photographe à Chorzów (Semrau ou Nowar). Par la suite, ils ont été emmenés à un bureau de la Croix-Rouge polonaise à Cracovie, rue Sainte-Anne. En 1947, les photographies ont été déposées aux archives du Musée d'État alors récemment créé à Oswiecim.

La collection de photographies d'enregistrement retrouvée comprend 38 916 clichés, soit 31 969 portraits d'hommes et 6 947 portraits de femmes.

Selon Charlotte Delbo, dans la même note concernant les "31000" :

« LES PHOTOGRAPHIES [...] Lorsque les Polonais, en 1945, ont repris possession d'Auschwitz que l'armée soviétique avait libéré, ils ont fouillé le camp et ses dépendances pour retrouver documents et papiers. Ils ont retrouvé bien peu de choses qui

puissent servir à l'histoire, les SS avant d'évacuer avaient tout brûlé. Cependant, dans une fosse peu profonde, ils ont trouvé les plaques photographiques de l'anthropométrie.

Le "F" (Français) et les numéros, leur ont permis d'identifier notre convoi et ils nous ont fait parvenir les photographies. Grâce à l'obligeance de M. Smolen, conservateur du musée d'Auschwitz, nous en avons obtenu un nouveau tirage.

Il en manquait toutefois une trentaine : les plaques étaient brisées. S'il y a des taches sur certaines, c'est parce que la couche impressionnée a été détériorée par la terre. »

Le terme "plaques" (de verre) n'est pas approprié, car ce sont bien des "films" (souples) qui étaient utilisés. Et l'« enterrement » des supports semble ne correspondre à aucune réalité.

Dans l'ensemble, parmi les négatifs ayant échappé aux flammes et à la chaleur, c'est sur les portraits de "31000" que l'on constate de plus amples détériorations.





III - Histoire des photos en France

Celle-ci reste à écrire. Les éléments permettant de l'établir sont peu nombreux.

Réunion des 45.000... et 31.000...

Le 10 avril a eu lieu à l'Amicale une réunion des rapatriés du convoi parti de Compiègne le 6 juillet 1942 et du convoi de femmes parti de Romainville le 23 janvier 1943.

Le but de cette réunion amicale était d'identifier des photos arrivées récemment de Pologne.

Nos camarades du 6 juillet 1942 sont venus nombreux et ont reconnu un certain nombre de leurs camarades disparus.

Nous donnons ci-dessous la liste des photos avec le numéro d'Auschwitz.

1° IDENTIFICATION CERTAINE

Alex	45.165	Faugeron	45.529
Amand	45.167	Felten	45.534
Amlard	45.169	Filloux	45.540
Antonini	45.174	Filloux	45.541
Barthélemy	45.200	Filloux	45.542
Baudu	45.209	Fouret	45.555
Beveux	45.210	Fourmentin	45.558
Bernard	45.296	Frémont	45.557
Berthelot	45.229	Gallépie	45.567
Berthout	45.230	Gâteau	45.573
Besset	45.239	Gaudetroy	45.576
Besson	45.241	Gilles	45.600
Bigarrot	45.247	Godebout	45.611
Blais	45.253	Godefroy	45.612
Bockel	45.260	Gorydayr	45.618
Bondu	45.267	Gouffe	45.620
Bonhomme	45.270	Graindorge	45.626
Bonnal	45.273	Guillemon	45.643
Boujinsky	45.281	Harlet	45.651
Bourget	45.284	Hervaux	45.660
Bourneix	45.290	Houdard	45.668
Bousano	45.292	Huart	45.671
Boyer Marcel	45.295	Huon	45.675
Briet	45.302	Impérial	45.678
Brioude	45.303	Joly Alfred	45.689
Brisset	45.304	Journal	45.695
Burel	45.313	Javin	45.700
Bussy	45.319	Neveux	45.921
Camus	45.325	Nevsument	45.922
Cadiou	45.323	Poulard	46.004
Carpentier	45.322	Poupleau	46.006
Carville	45.323	Prouilly	46.013
Caron	45.334	Prouteau	46.021
Carteron	45.336	Prugnot	46.023
Casagrande	45.338	Prunier	46.024
Castel	45.339	Rancez	46.031
Cayzac	45.344	Reau	46.038
Cazorla	45.345	Renaudie	46.050
Oellier	45.346	Richard Louis	46.053
Cheminski	45.369	Richard René	46.054
Clément	45.373	Robert	46.063
Clément	45.374	Robin	46.064
Colombier	45.388	Roux	46.083
Coplin	45.398	Sale	46.090
Coudert	45.402	Sales	46.091
Denarest	45.451	Sallenave	46.092
Demerle	45.452	Savoie	46.098
Dagny	45.502	Tartasse	46.130
Dumont Paul	45.503	Thibault	46.139
Dumont Yves	45.505	Thirouard	46.142
Dupont Fr... ..	45.509	Proville	46.022
Faiteau	45.526	Renaut	46.047

IDENTIFICATION INCERTAINE

Amarat	45.168	Even	45.524
Arnould	45.178	Fleury	45.545
Aubry	45.180	Fressineau	45.558
Batot	45.201	Fretel	45.559
Bonfils	45.168	Gazelot	45.588
Couard	45.391	Gouveno	45.624
Durand Charl. ..	45.513	Goux	45.625
Dumont Paul	45.508	Riehe	46.056
Dusselier	45.517	Roussel	46.081

Nous demandons instamment à nos camarades du convoi du 6 juillet 1942 qui ne sont pas venus à l'Amicale lors de la réunion du 10 avril de passer pour nous aider à l'identification. En effet, il y a près de 300 photos qui ne sont pas identifiées.

Nous signalons aux familles qu'il y a seulement 500 photos sur 1.200 qui ont été retrouvées en Pologne.

Il n'y a aucune photo de noms commençant par les lettres L, M, V, W, X, Y, Z, ces séries manquant complètement. D'autres séries sont très incomplètes.

A l'issue de la réunion, les rapatriés des convois du 6 juillet 1942 et du 23 janvier 1943 ont décidé de se réunir très prochainement en un repas fraternel. Les camarades susceptibles d'y participer seront prévenus dès que la date, le lieu et le prix seront fixés.

Le bulletin de l'Amicale d'Auschwitz n° 17 de septembre-octobre 1947 fait savoir à ses lecteurs que celle-ci a pu « obtenir de la Croix-Rouge de Cracovie 180 photos de déportées politiques françaises parties de Romainville puis Compiègne pour Auschwitz, le 23 janvier 1943. »

“Cécile” (Christiane Borrás), se rappelle (décembre 2004) que Mado Doiret et Félix Froucht, trésorier de l'Amicale d'Auschwitz, les avaient ramenées de Pologne où ils s'étaient rendus.

Dans ce bulletin, l'Amicale demande instamment aux “31000” rescapées de passer à son siège pour identifier les clichés, et précise qu'elle les tient à la disposition des rapatriées et des familles des disparus. Suivent une liste de 50 photos identifiées, une liste de 12 identifications douteuses ou incomplètes et une autre de 9 non identifiées.

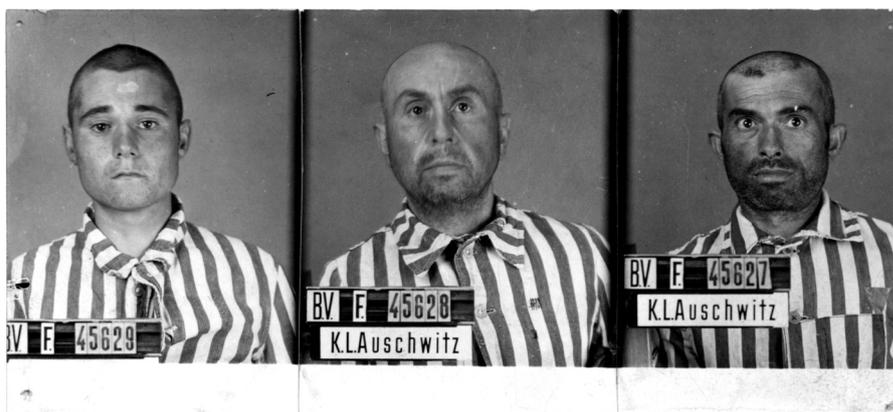
Le bulletin n°21 de mai-juin 1948 informe que « le 10 avril a eu lieu à l'Amicale une réunion des rapatriés du convoi parti de Compiègne le 6 juillet 1942 et du convoi de femmes parti de Romainville le 23 janvier 1943. Le but de cette réunion (étant) d'identifier des photos arrivées récemment de Pologne. (Les) camarades du 6 juillet 1942 sont venus nombreux et ont reconnu un certain nombre de leurs camarades disparus. »

Il est demandé aux “45000” qui ne sont pas venus à cette réunion de passer à l'Amicale pour aider à l'identification, près de 300 photos n'étant toujours pas identifiées. Le nombre indiqué des photos reçues est de 500 (précisément ou approximation ?).

Dix-sept vues conservées de tirages anciens sur papier de marque Velox montrent qu'une série a traité chaque portrait de “45000” de manière individuelle, une marge blanche entourant l'image de tous côtés. Percées chacune d'un petit trou dans leur partie supérieure, ces photos ont été visiblement punaisées sur un support vertical à un moment donné.



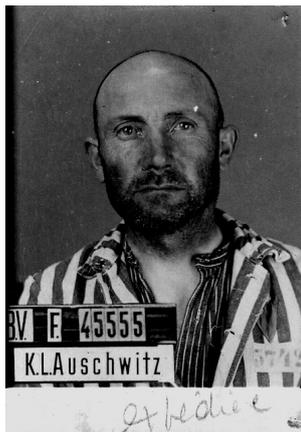
Alors qu'une autre série résulte manifestement du découpage des bandes de trois photos, la marge étant seulement au bas des clichés.



Leurs dates respectives de tirage et d'arrivée en France restent à déterminer.

Dans la collection des premiers numéros d' "Après Auschwitz" conservés à la FNDIRP sous la forme de microfilms, il n'a jusqu'ici été trouvé aucune autre allusion à ces photos, ni à ces séances d'identification. Existe-t-il d'autres archives (courrier, compte-rendu de réunions) ?

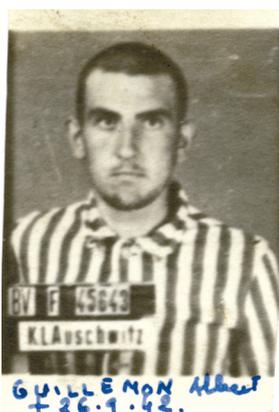
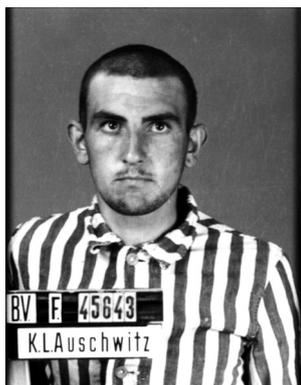
Selon André Montagne, qui a participé à au moins l'une d'elles, il n'a pas été question de conserver dans son intégrité ce premier



lot de photos reçu en 1947 (en ne donnant que des copies, par exemple). Les rescapés ont récupéré leur propre portrait, et ceux qu'ils pouvaient transmettre à un ami rescapé ou aux familles des disparus qu'ils connaissaient. Le bureau de l'Amicale a pu être amené à en diffuser de la même manière.

Un tirage original du portrait de Georges Fouret (45555) porte la mention « expédiée ».

Si les originaux ont été donnés, il semble néanmoins que l'Amicale d'Auschwitz, puis plus tard la FNDIRP, en ont réalisé des copies photographiques ; pour certaines, semble-t-il, par contact à travers le papier photo, ce qui expliquerait leur mauvaise qualité (flou de diffusion). On en compte à peu près cent vingt dans la collection de Lucien Ducastel, 45491 (voir ci-dessous).



Dans le cadre des recherches menées collectivement avec les "31000" dans les années 1960 pour la rédaction de son livre éponyme sur le convoi du 24 janvier 1943, édité pour la première fois en 1965, Charlotte Delbo déclare avoir reçu - sans préciser de date - un jeu de photos des "31000" par le Musée d'Auschwitz ; voir citation plus haut (apparemment, il n'a pas été question d'une nouvelle demande conjointe pour les "45000"). Elle a précieusement conservé ces nouveaux tirages dans une boîte de parfum de la maison Hermès, aujourd'hui déposée aux Archives Nationales.

À une époque restant à préciser, peut-être lors de ces mêmes recherches, "Cécile" - Christiane Charua (Borras), 31650 - a retrouvé un lot de photographies des "45000" et des "31000" remis dans une soupente du centre de soins F.-H. Mahnès de la FNDIRP, à Fleury-Mérogis. Il s'agissait probablement du "reliquat" des clichés utilisés pour l'identification (ceux reçus en 1947 ?).



Cécile a confié les portraits des hommes à André Montagne qui, effectivement, se rappelle de photos - dont beaucoup se décollaient - regroupées sur de grands cartons roses (pour leur exposition lors des séances d'identification ?). Il a rangé celles-ci dans un classeur qu'il a, plus tard, transmis à Lucien Ducastel (probablement après en avoir obtenu de son côté un nouveau tirage ; voir ci-dessous).





Beaucoup de ces épreuves de la collection Ducastel portent au recto ou au verso une mention de nom attribuée avec plus ou moins de certitude - doutes indiqués par un point d'interrogation ou des parenthèses -, certains patronymes étant accompagnés du prénom, d'autres avec la date de décès. Dans un cas, au moins, les nom et prénom inscrits au crayon reprennent l'orthographe fautive d'archives allemandes : « Bobaert Peter », pour Pierre Bogaert, 45263.

Peut-être également fondée sur des copies ou transcriptions d'archives venues de Pologne, on trouve même une hypothèse totalement erronée. Au verso d'une mauvaise reproduction de la photo du matricule 45548, est écrit « Lipszyc Lévy, DCD 14-8-42 », probablement suite à une mauvaise lecture, car ce détenu juif né à Litzmannstad et mort à quinze ans s'était vu attribuer le matricule 49548. Sur le recto, ce nom a finalement été rayé. Le visage est en fait celui d'Henri Fontaine, de Ligny-en-Barrois (Meuse), déporté avec son frère Georges.



Quand Roger Arnould - ancien déporté de Buchenwald et documentaliste à la FNDIRP - essaie de reconstituer la composition du convoi dans la perspective d'établir une monographie, il s'appuie sur les photos anthropométriques des "45000", mais sans disposer d'une collection complète.

Dans une note rédigée et dactylographiée en octobre 1985, il consigne le fait suivant :

« En date du 19/10/85, Marie-Elisa [Nordmann-Cohen] m'adresse une lettre accompagnant 9 photos d'Auschwitz de "45000". Elle indique que celles-ci lui ont été remises par une amie de Chambéry, d'origine polonaise, en même temps qu'une douzaine d'autres concernant les "31000". (...) »

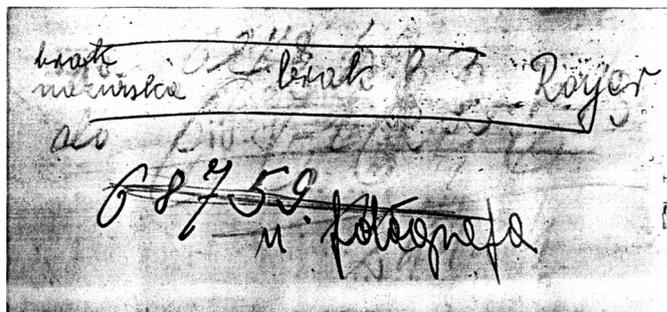
Je constate ensuite que, dans la collection recueillie au dossier depuis des années, cinq s'y trouvent déjà mais quatre n'y figurent pas qui sont les m[atricu]les 46029 - 46031 - 46088 et 46090. (...) sachant que, depuis 1971, nous avons recueilli environ 500 de ces photos d'Auschwitz (sur 1170), certaines en double exemplaire, comment se peut-il que ces quatre-là aient échappé à notre collecte pourtant minutieuse ? C'est d'autant plus énigmatique qu'elles sont associées par jeux de trois.

(...) les 9 photos sont annotées en langue polonaise au verso,

avec tentative d'identification précaire (...). Or, toutes les autres à notre dossier, provenant de l'Amicale d'Auschwitz rue Leroux sont toujours annotées (pour celles qui le sont, beaucoup ne comportant aucune marque) en français, jamais en polonais ? Ceci peut laisser supposer que notre amie a recueilli ces photos directement aux archives d'Auschwitz, donc en dehors de l'Amicale. (...)

(...) parmi les 9 figurent deux rescapés, toujours vivants en 1985, et dont les photos ne figurent pas dans notre collection. (...) Or, les annotations polonaises au verso donnent ceci : (...) pour Gustave RABALLAND, on lit "RYBALLAND Gustaw" (soit une approximation dans le patronyme et la germanisation du prénom [...]) mais le reste de l'annotation est précis : né le 24-8-1907 et transféré d'Auschwitz à Flossenburg le 28-8-1944. Exact. Par contre, au verso du 46088 [Raymond Saint-Lary], rien, seulement le mot "brak" que je traduis par "inconnu" ou "non-identifié".

Il est évident que, si les deux intéressés avaient vu ces photos (ces exemplaires-là), comme c'est le cas de tous les rescapés ayant retrouvé à l'Amicale rue Leroux leur photo, chacune serait correctement identifiée. Ce n'est pas le cas, donc ces deux photos ne viennent pas de l'Amicale mais directement d'Auschwitz. (...) J'ajoute que je connais personnellement les deux intéressés, j'ai recueilli leurs témoignages, ils m'ont remis chacun une photo d'entre eux, mais pas celle d'Auschwitz ; une autre très postérieure, en civil, datant des années 70. Je ne peux pourtant pas affirmer qu'ils ignorent l'existence de leur photo d'Auschwitz, peut-être ont-ils simplement oublié de me dire qu'ils en avaient récupéré un exemplaire. Peut-être, il me faudrait les consulter... »



Considérant l'aide apportée par ces photos dans les recherches, il conclut : « Il en faudrait beaucoup d'autres pour reconstituer le convoi. Est-ce possible ? Je le crois. Car enfin, si l'on retrouve ainsi, comme par hasard, des photos manquant à notre collection, ne faut-il pas penser qu'il s'en trouve ailleurs plus ou moins dispersées ? »



J'ignore quelle suite Roger Arnould a pu donner à cette réflexion. Je constate en tous cas qu'il n'envisage pas alors de s'adresser directement aux responsables du Musée d'Auschwitz (derrière le "rideau de fer" à l'époque) pour vérifier leur fonds photographique. Il ne devine pas non plus la raison d'être des trois photos accolés des "45000", qu'il juge « énigmatique ».

Quand il écrit : « nous avons recueilli environ 500 de ces photos », il fait probablement allusion à la collection conservée (ensuite) par Lucien Ducastel, car, quand il confie sa documentation à Claudine Cardon-Hamet en mai 1987, celle-ci n'entre pas en possession d'un tel jeu de tirages.

La mise en correspondance des numéros matricules et des patronymes l'amène notamment à constater que la liste générale du convoi du 6 juillet 1942 est constituée de quatre listes alphabétiques successives de tailles décroissantes, organisation qui permet d'attribuer de manière hypothétique certains portraits d'immatriculation à des déportés en fonction des premières lettres de leur nom. Aujourd'hui, beaucoup de ces correspondances restent encore à confirmer.

Dans les années 1990, André Montagne a demandé à Kazimierz Smolen, rescapé d'Auschwitz et conservateur du Musée d'Auschwitz (Oswiecim) de lui faire parvenir une nouvelle collection des photos anthropométriques des "45000" et des "31000" (ces dernières ensuite remises à "Cécile"). André Montagne reçoit alors un nouveau tirage des négatifs par contact sur papier photographique. À son tour, il découpe les bandes de trois images des "45000" afin d'individualiser leurs portraits, rassemblés dans un classeur composé de feuillets transparents pour diapositives.

En 2000, le classeur très fourni d'André Montagne contenait 512 portraits, si l'on exclut les trois prises de vues recommencées et des doublons sous forme de copies photographiques. Il y a ajouté deux agrandissements anciens pour des clichés qui lui manquaient. Provenant du classeur conservé par Lucien Ducastel, d'autres photos ont pu être comptabilisées. Une autre au moins - agrafée à une fiche de Roger Arnould - est venue en complément : celle du matricule 46061 (Roger Rivet, sous réserve). Cela signifierait soit que le dernier lot envoyé par le Musée d'Auschwitz était incomplet (pour quelques portraits), soit que certaines photos se sont égarées entre temps...

Les "numérisations"

La première série de photographies d'Auschwitz a avoir été numérisée (copiée sur support informatique) est celle des "31000". La collection de "Cécile" Borrás a été scannée par son fils Pierrot afin de donner à voir leurs portraits sur le site internet

qu'il a initialement créé pour sa mère, en hommage aux compagnes de celle-ci. Plus tard, ce premier site a été ouvert à l'association Mémoire Vive des convois des 45000 et des 31000 d'Auschwitz-Birkenau, sur proposition de "Cécile", membre de droit du bureau et auquel elle participait alors régulièrement.



Pierrot a volontiers transmis les fichiers numériques des photos des "31000" à l'association. Malheureusement, la collection d'épreuves sur papier a été égarée, peut-être conservée par un emprunteur qui aurait « oublié » de la rendre à sa détentrice légitime.

Afin de pouvoir utiliser ou transmettre facilement les photos d'immatriculation des "45000", sans risquer d'en perdre ou d'en détériorer, le bureau de Mémoire Vive a également décidé de leur numérisation, réalisée un week-end de la mi-septembre 2000.

Les collections conservées par André Montagne et Lucien Ducastel ont été rassemblées. Quand il y avait des exemplaires multiples, le meilleur cliché a été choisi après comparaison ; ont été retenus pour la plupart ceux de la collection Montagne, dont la qualité du tirage photographique était meilleure, qui reproduisaient la totalité du négatif et avaient été moins manipulés.

L'appareil utilisé (scanner) a été paramétré pour une résolution de 1000 dpi, permettant un agrandissement de qualité (200 dpi) sur une feuille standard (A4). La collection numérique de Mémoire Vive se présente actuellement sous forme de fichiers enregistrés au format .jpg en compression minimum (qualité maximum), représentant chacune un poids mémoire situé entre 1,1 Mo et 1,4 Mo.



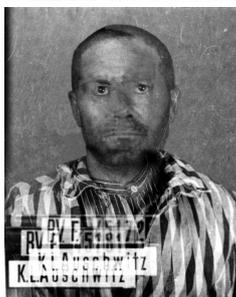
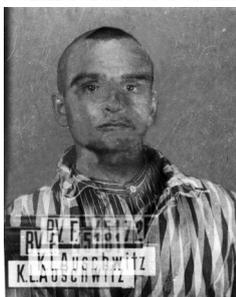
Les bandes sur papier de trois images ayant été, par deux fois dans le passé, divisées pour individualiser les portraits, il faudrait dorénavant conserver celles-ci dans leur intégralité si le Musée d'Auschwitz acceptait de nous transmettre un nouveau tirage complet des "45000". D'ailleurs, certains tirages utilisés pour créer notre collection numérisée n'étant manifestement que des copies de "deuxième main", il sera important de pouvoir les remplacer par des portraits issus des tirages originaux. Aujourd'hui cependant, de nombreux documents d'archives ne sont accessibles que par voie numérique, afin d'assurer leur pérennité.

Le nombre des photos connues

Une collection de fichiers numérique des portraits signalétiques des "31000" transmise en juin 2013 à Claude Alice Peyrottes par le Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau comprend 179 "tryptiques".

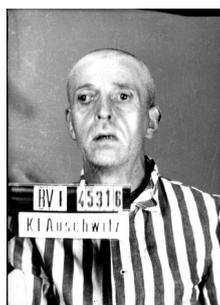
Concernant les "45000" la collection numérisée conservée aujourd'hui par Mémoire Vive rassemble 525 photographies anthropométriques d'Auschwitz, mais....

Un négatif a été utilisé deux fois par erreur, superposant les portraits de six détenus qui sont devenus quasiment "illisibles" : 45174-45173-45172 sur 45183-45182-45181. Des retouches sur ordinateur permettent plus ou moins d'"extraire" certains visages.



Trois portraits sont des doublons : l'opérateur a réellement photographié à deux reprises un même détenu.

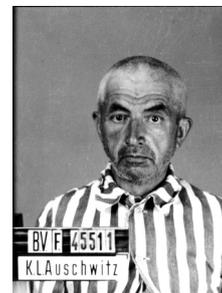
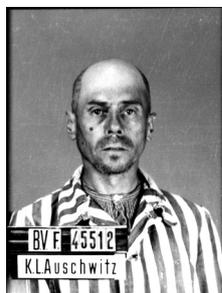
Par deux fois, c'est probablement parce qu'il estimait la photo précédente non utilisable. Et, en effet, la première (?) photographie du matricule 45316, Charles Burton, montre un "bougé" prononcé qui affecte jusqu'au support de chiffres mobiles, ainsi qu'une main fantomatique sur l'épaule droite du détenu.



Concernant Amilcare Cassagrande, matricule 45338, il semble plutôt s'agir d'une inquiétude concernant la possibilité d'un mauvais cadrage (trop bas).



Dans un autre cas, concernant Marcel Dupuy, il apparaît que l'opérateur, ou un assistant, avait oublié de changer le numéro matricule sur le support : 45511 au lieu de 45512.



Si l'on retranche les trois clichés réexposés et les trois en doublon, et sans exclure ceux qui présentent un flou, un bougé ou une détérioration, la collection numérique de Mémoire Vive contient 519 portraits individualisés réellement identifiables, nombre quasi identique à celui indiqué par les conservateurs des archives du Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau (518).



devant la commission extraordinaire d'enquête sur les crimes nazis conduite par l'armée soviétique peu après la libération d'Auschwitz.

À ceux-ci s'ajoute celui du détenu enregistré sous le matricule 45639, Jean Guilbert, dont un correspondant ayant pu accéder aux Archives d'État de la Fédération de Russie (Gosudarstvennyj Arkhiv Rossijskoj Federatsii = GARF), à Moscou, nous a transmis, sous forme de fichier numérique, la copie d'un tirage photographique joint à la déposition d'André Faudry, 45528,

L'absence des photos d'immatriculation concernant plus de la moitié des "45000" résulte donc de la destruction volontaire des archives par les autorités SS du camp d'Auschwitz.

Comme cela a très vite été constaté, il n'a été retrouvé aucune photo pour les noms commençant par les lettres K "et L, puis de W à Z, ni aucune pour la cinquantaine de Juifs du convoi, placés à la fin de la longue liste des matricules.

D'autres séries sont très incomplètes (3 photos pour les "M", 9 pour les "N", 15 pour les "P", 17 pour les "S", 3 pour les "V").

Cela résulte probablement du côté aléatoire de la destruction/sauvegarde.

IV - Une hypothèse : les "45000" ont été photographiés dans l'impréparation et/ou la précipitation

Dans le documentaire *Le Portraitiste*, Wilhelm Brasse rapporte qu'il a dû, une nuit, photographier mille nouveaux arrivants, mais sans donner aucune autre précision. Sans en avoir la certitude, il n'est pas absurde de penser qu'il s'agissait des "45000", car le fait qu'il s'en soit souvenu semble indiquer qu'une telle procédure était exceptionnelle.

Les "45000" ont donc été photographiés en utilisant les négatifs destinés ordinairement aux "triftyques" anthropométriques individuels. Seulement, au lieu de trois vues différentes d'une seule personne, trois hommes différents se succèdent sur un même film, tous de face avec, visible, le panneau mobile portant leur numéro matricule.

Cela peut être dû soit au manque de film photographique disponible à ce moment-là (répondant ainsi à une consigne d'économie), soit à la nécessité de procéder plus rapidement qu'à l'habitude.

Dans le sens de la première hypothèse, il y a peut-être l'utilisation d'un support photographique particulier. Les "triftyques" des archives d'Auschwitz reproduits dans le catalogue de l'exposition de Clément Chéroux, ainsi que ceux des "31000", montrent un type de film négatif différent - le bord droit présentant une unique encoche semi-circulaire - de celui utilisé pour les "45000" : trois encoches triangulaires superposées.



Sur le côté supérieur gauche de quelques clichés (ex. 45165), on peut distinguer la référence "K A G 3" ou "K A C 3", manifestement préinscrite dans le film.



Les films étant différents, s'agit-il d'un autre fournisseur ? d'un matériel réadapté ? Sait-on quelque chose là-dessus au Musée d'Auschwitz ?

Mais économie et urgence ont pu également se cumuler.

Plusieurs indices visuels semblent valider l'hypothèse d'une précipitation.

D'abord, le nombre significatif de prises de vue avec un "bougé" du détenu (46 au moins, presque une sur dix). Il en résulte une baisse de qualité notable, qui ruine fondamentalement le projet de la photo anthropométrique - dont le principe est de saisir et de rendre une image fidèle de l'individu fiché.



On peut noter cependant que le phénomène du "bougé" ne concerne pas que les "45000" :

une photographie publiée dans le catalogue de Clément Chéroux est affectée de ce défaut (page 56, image 64, BV C 33875, photo centrale, de face). Mais il restait deux autres vues permettant l'identification. Même constat d'un cliché flou, sur trois, en ce qui concerne les "31000" : ainsi, la prise de vue de la détenue "31805" a enregistré un ample mouvement de tête.



S'agissant des "45000", trois ou quatre fois, la mise au point apparaît dérégulée ; le support de chiffres est flou alors qu'un autre élément est net (ce qui semble exclure un mauvais contact au moment du tirage papier). Le principe étant de ne pas modifier la mise au point - fixe pour un gain de temps - quelque chose a été bousculé qui n'est plus à sa place...



De même, 35 détenus au moins n'ont pas eu le temps de "repérer" l'objectif (beaucoup semblent avoir le regard attiré par un élément significatif placé un peu au-dessus de celui-ci).



Il y a des vues non utilisées dans les "trptyques", enregistrant deux portraits et un emplacement vide - non exposé à la lumière -, ce qui indique que le support de film a été manipulé avec trop de rapidité (manque d'attention par énervement ou fatigue ?).



Cette remarque rejoint celles sur le négatif utilisé deux fois et sur les vues en doublon.

Enfin, détail qui n'est pas immédiatement repérable quand on regarde isolément chaque photo, car cette attitude peut paraître naturelle : beaucoup de "45000" ont le buste nettement penché vers la droite (de leur point de vue).

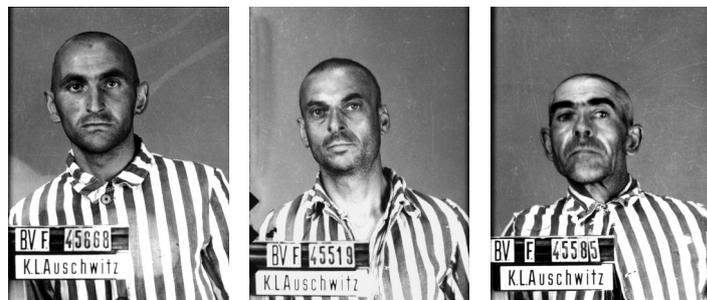
Wilhelm Brasse a indiqué que le support de chiffres mobiles était fixé sur le côté du siège, lequel tournait sur lui-même pour produire automatiquement les différents angles de prise de vue. Une barre maintenait la nuque des détenus afin que tous les visages soient sensiblement à la même distance de l'objectif, évitant la mise au point. Répondant au même principe d'efficacité, on peut constater que le siège était également muni d'un dossier robuste, afin de caler le dos des détenus (catalogue Chéroux, page 56, image 69, détenue Maria Smialek).



En conséquence, afin de photographier les "45000" de face avec le support de chiffres mobiles visible, on peut supposer que chacun a été installé sur le siège de façon non naturelle, le bras droit appuyé contre le dossier, après qu'ait été retirée ou tournée la

barrette supportant la nuque, dont on aperçoit la tige-support sur la photo du détenu matricule 45619.

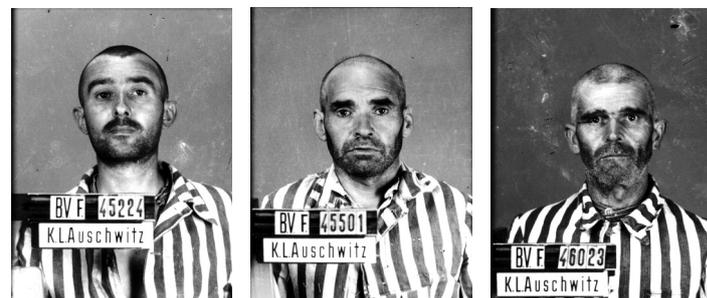
Ceci expliquerait l'attitude penchée de beaucoup, qui n'ont pas eu le temps de se rééquilibrer. Il est également possible que le siège n'étant pas adapté à cette position, un assistant de l'opérateur ait fait en sorte que les sujets restent penchés pour maintenir leurs visages dans le cadre de l'objectif.

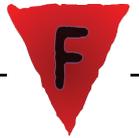


Par ailleurs, si l'on observe d'autres photos retrouvées d'Auschwitz (Clément Chéroux, pages 30, image 21 - Piotr Drewnik, matr. 55913 - et page 56), les détenus étaient "préparés" pour la photo, y étant conduits après avoir eu le temps de coudre sur leur veste la bande de tissu avec leur numéro matricule imprimé, voire de s'être correctement boutonnés ; comme c'est le cas pour les "31000", qui ont été photographiées une semaine après leur arrivée.



Il en va autrement pour les "45000", qui apparaissent particulièrement débrayés, leur veste portant parfois encore le numéro du détenu à qui elle appartenait auparavant, mort ou ayant pu en changer pour une neuve. Très abîmés, certains vêtements ont parfois perdu leurs boutons. Mais plusieurs détenus, dont les boutons sont visibles (sur la veste ou la chemise), n'en ont pas fait usage, peut-être par manque de temps. De même, dans la perspective de ce portrait d'identité, beaucoup d'autres détenus masculins semblent avoir eu les joues soigneusement rasées. Ce n'est pas le cas des "45000".





Pour résumer, la plupart des autres photographies anthropométriques d'Auschwitz connues présentent un rendu soigné qui répond bien au projet de l'identification. À l'inverse, un grand nombre des photos de "45000" donne l'impression d'un travail bâclé, accompli dans l'urgence et par principe, afin d'enregistrer une première trace des détenus de ce convoi en réponse à un manque de documentation écrite accompagnant celui-ci, et en profitant que le Block 26 est en même temps celui des "admissions" et du studio photographique.

Dans la perspective de pouvoir confirmer cette théorie, il faudrait examiner le corpus des 38 916 photos du Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau et établir des comparaisons statistiques avec le même regard technique. Cela permettrait également de savoir si cette pratique des trois individus représentés de face sur un seul film a été fréquente, les deux choses étant probablement liées.

**Pourquoi les "45000" ont-ils été photographiés
immédiatement après leur arrivée,
en dehors de la norme ?**

À la réception de ce convoi, le 8 juillet 1942, quelque chose dans le processus administratif n'a manifestement pas fonctionné.

D'abord, le transport n'a probablement pas été annoncé - du moins, dans un délai permettant sa "bonne réception" - à la direction du camp d'Auschwitz par les services qui auraient dû le faire.

Une liste nominative des détenus accompagnait certes le transport. Sinon comment expliquer le quadruple ordre alphabétique de leur enregistrement ? Mais la documentation fournie se réduisait sans doute à cela. Était notamment ignoré le motif de leur transfert à Auschwitz, d'où la mention BV-F et l'attribution provisoire à tous du triangle vert.

Le 8 juillet 1942, 1170 individus quasiment non identifiés arrivaient soudain qui devaient immédiatement intégrer le camp. D'où ce qui semble être une procédure d'urgence.

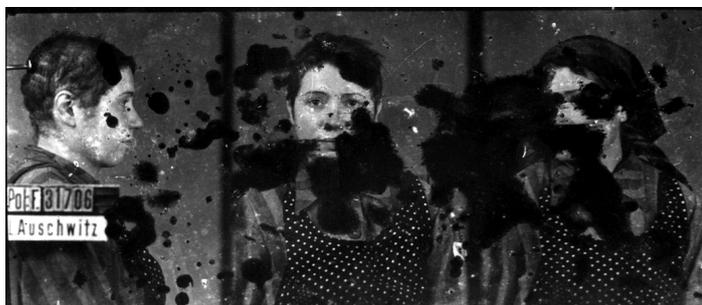
Il n'est pas exclu que leur envoi à Birkenau dès le lendemain, dans un sous-camp en construction qui n'avait pas vocation à la mise en quarantaine, soit une sorte de remisage en attendant d'y voir plus clair. Dans ce cadre, le triangle vert peut effectivement leur avoir été imposé comme mesure d'isolement supplémentaire, afin d'éviter leur contact avec les détenus politiques. Après les interrogatoires individuels d'identité du 13 juillet, permettant de remplir les rubriques du formulaire individuel d'admission, l'administration SS y voit plus clair, notamment en ce qui concerne le métier de chacun, et peut organiser un tri : dûment répertoriés, un certain nombre d'ouvriers spécialisés utiles au camp sont envoyés dans les ateliers d'Auschwitz-I.

V - Usage des photos après les camps

Entre recherche et mémoire

Les listes de constitution des convois des “45000” et des “31000” n’ont pas été retrouvées, ni au départ, depuis Compiègne ou Romainville, ni à l’arrivée à Auschwitz-Birkenau. Dans les deux cas, il a fallu tenter de les reconstituer. Tâche à laquelle les rescapé(e)s se sont rapidement attelé(e)s après leur retour, afin d’informer les familles des disparu(e)s et de soutenir leurs démarches administratives pour toucher une maigre pension.

La restitution à chacun(e) du numéro matricule attribué à Auschwitz a fait - et fait encore - partie de ce processus d’identification consistant à situer chacun et chacune dans ces listes, sortes de grilles dont il faut tenter de combler les manques. « Nous savons les numéros des disparues par les photographies. » précise Charlotte Delbo dans la note de la page 48 précédemment citée. Mais, à la fin de son livre, elle publie seulement six portraits d’identification de déportées présentés comme « Ces visages que nous n’avons pas reconnus ».



Ici, il convient de ne pas faire de confusion : au sens strict, la liste de 230 noms des femmes du convoi élaborée avec ses compagnes ne comportait qu’une seule inconnue, identifiée depuis (l’incertitude s’est reportée sur un autre nom...). Les femmes visibles sur ces portraits ont bien leur notice biographique dans le livre, mais c’est le lien entre le visage et le nom qui n’était pas établi en 1965, et qui manque toujours en 2015 pour cinq d’entre elles.

Plusieurs attributions de numéros matricules se sont vues récemment confirmées par la comparaison des visages avec des photographies prises avant la déportation et souvent apparues sur des imprimés d’avant-guerre (“trombinoscope” électoral) ou d’après des publications d’Histoire locale comme, par exemple : Ivry-sur-Seine.

De même, c’est encore tout récemment que des familles de “45000” et de “31000” ont pu nous transmettre des portraits civils de leur parent(e)s disparu(e)s permettant d’identifier avec certitude



des photos d'Auschwitz. C'est un des processus par lesquels la Mémoire concourt à l'établissement de l'Histoire. Par exemple, c'est l'envoi de photos de famille que le neveu de Paul Hardy a permis d'identifier la photo d'immatriculation de son oncle à Auschwitz.



Animée par un sentiment d'urgence devant la disparition des témoins, c'est afin de rendre accessibles ces visages de déporté(e)s à leurs familles, mais aussi aux autres porteurs de Mémoire ou d'Histoire, que notre association a souhaité les donner à voir aussitôt qu'elle a pu disposer d'un site internet, permettant que l'attribution d'un nom sur un visage à partir de la liste reconstituée du convoi des "45000" puisse ainsi être confirmée ou démentie. Fin 2015, plus de 135 portraits ne sont toujours pas formellement identifiés.

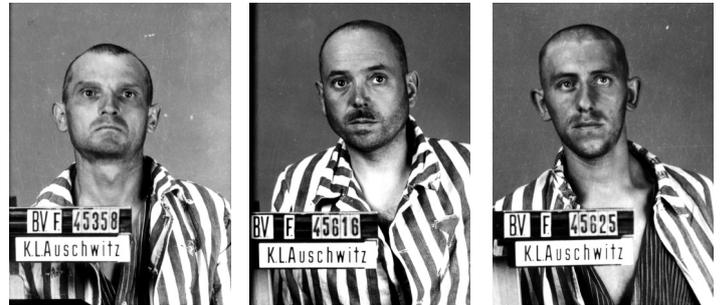
Quel regard porter ? Rejet ou acceptation ?

De manière générale et dans leur ensemble, les photos d'immatriculation à Auschwitz sont difficiles à regarder. D'une part, parce que nous devinons que les visages qui nous font face vont être confrontés, d'une manière ou d'une autre, à des conditions de vie et de mort ignominieuses - pour certain(e)s, nous savons ce qu'il en fut par le témoignage des rescapé(e)s. Difficiles à regarder aussi parce que ces clichés rendent manifeste l'humiliation imposée à la fois par un procédé d'identification les assimilant à des criminels, par l'uniforme "de bagnard" (sali, dépareillé), par le crâne tondu sous la contrainte (ce n'était pas la mode) et par l'identité visiblement réduite à un numéro. La détérioration d'une partie des négatifs, qu'on avait voulu détruire, accentue l'aspect morbide des tirages, certains visages pouvant être littéralement dévorés par les taches, notamment en ce qui concerne les "31000".



Avec leur aspect bâclé, les photos d'immatriculation des "45000" sont peut-être, pour la plupart, encore plus sinistres. Ces détenus apparaissent avec la fatigue accumulée de deux jours et demi de voyage dans des wagons à bestiaux, avec pour

beaucoup l'amaigrissement déjà provoqué par un long séjour dans les prisons et les camps d'internement de France, et, si leur crâne a été rasé, ce n'est pas le cas de leurs joues, ce qui est particulièrement sensible chez les hommes mûrs au poil foncé. Leurs "rayés" sont souvent déchirés, recousus ou non, tachés, enfilés sans soin. Pour tout dire, beaucoup apparaissent négligés et "loqueteux", et notre connaissance que cela leur fut imposé n'y change rien.



Il n'est pas difficile de comprendre qu'un parent confronté pour la première fois à un tel portrait puisse en ressentir un immense chagrin et une très grande colère, voire tente de se protéger en refusant son identification.

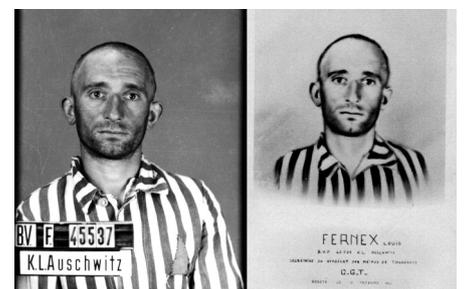
Se l'étant vue remettre, des épouses de "45000" ont caché à leurs enfants orphelins cette image si dévalorisante de leur père. Certaines ont été jusqu'à la détruire, dans l'espoir que personne, jamais, ne puisse la voir. C'est ainsi qu'une parente de "45000" a demandé à notre association de retirer de son site le portrait d'immatriculation à Auschwitz. Il faudrait vérifier si cette volonté de « ne pas voir » s'est manifestée chez des parents de "31000".

À notre connaissance, ce déni est finalement plutôt rare aujourd'hui : enfants, petit-enfants, voire arrière-petits-enfants aspirent souvent à mieux connaître le destin de leur parent, ce qui leur permet de mieux comprendre leur propre histoire, retrouver son visage à l'entrée au camp en faisant partie.

Pour les familles, ces photos peuvent présenter un apport positif l'emportant sur le rejet en ce qu'elles attestent de la réalité du martyre subi par leur parent(e) : celui-ci ou celle-ci est bien mort(e) comme déporté(e) à Auschwitz, car le lieu est directement lisible sur la photo. Malgré - ou à cause de - la dégradation de son aspect, il ou elle peut être "héroïsé(e)".

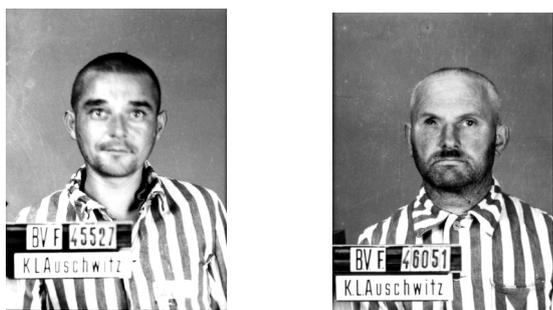
Ainsi, il existe un portrait de Louis Fernex (45537), adapté de la photographie anthropométrique d'Auschwitz, très retouché en studio - "idéalisé" et certainement agrandi - comme cela se faisait à l'époque dans les familles (in De Caen à Auschwitz, page 132).

Le samedi 5 juin 1948, dans le journal communiste L'Avenir de la Côte-d'Or, Gabriel Lejard, secrétaire fédéral de l'union départementale CGT,



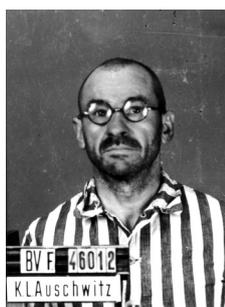
signe un article intitulé « En souvenir de mes camarades de misère, et pour rafraîchir la mémoire à ceux qui ont déjà oublié ». Il y présente les clichés anthropométriques retrouvés de cinq de ses quatorze camarades du département, prises le 8 juillet 1942 : Jean Bouscand, Adrien Burghard, Louis Chaussard, Julien Faradon et Ernest Repiquet. « Certes les visages de nos camarades ne portent pas encore les traces profondes de la souffrance, à part notre cher camarade Bouscand qui, lui, était malade. »

Il est fort possible qu'il ait participé à la rencontre du 10 avril précédent et qu'il en ait ramené les cinq portraits d'Auschwitz.



La photo d'immatriculation à Auschwitz, quand elle a été retrouvée et transmise, représente aussi le dernier portrait connu du ou de la disparu(e), alors même qu'il ou elle est tout(e) proche de la mort. Puisque ses cendres, dispersées, n'ont pas de sépulture, ce cliché ultime est donc un peu son tombeau, permettant le processus de deuil et/ou sa conclusion.

Le 20 avril 1999, lors d'une rencontre organisée par Maryvonne Braunschweig, Lucien Ducastel, Georges Dudal et André Montagne, rescapés du convoi, remettent solennellement à la veuve de Prudent Prel un agrandissement de la photo d'immatriculation à Auschwitz de son mari.



En plus d'être considérée comme un outil de recherche, la présentation des photographies d'identification des "45000" et des "31000" à Auschwitz sur le site internet de notre association correspond à notre projet de leur redonner un visage en regard des notices biographiques que nous leur consacrons à titre d'hommage et de connaissance historique.

Cependant, nous avons conscience que ces portraits leur ont été imposés dans des conditions dégradantes. Ce n'est certainement pas l'image qu'ils et elles auraient voulu donner d'eux et d'elles-mêmes, surtout s'ils avaient eu conscience que c'était la dernière et qu'elle pouvait parvenir à leurs familles.

C'est pourquoi, dès que l'occasion nous en est donnée, nous préférons d'abord présenter leur autre visage, celui d'un portrait « civil » pour lequel ils et elles ont posé, sous la forme d'une photo de famille, d'un portrait réalisé en studio ou dans une cabine de Photomaton.

Mais, même quand nous disposons de cette autre photographie, il nous paraît juste de placer en regard du récit le portrait d'Auschwitz, qui indique clairement le caractère de l'épreuve qu'ils et elles ont commencé à subir à l'instant de la prise de vue.



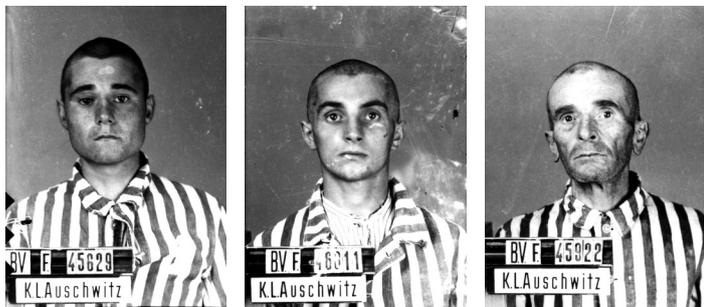
Enfin, quand aucun contact ni aucune archive ne nous ont permis de présenter une image respectueuse du sujet, nous nous résolvons en dernier recours à utiliser le portrait d'Auschwitz afin de lui restituer au moins un visage.

Quelques remarques suite à l'examen des photos des « enregistré(e)s »

Quand on regarde les portraits des "45000" et des "31000" de manière juxtaposée, ou rapidement à la suite, une des premières choses qui frappent - après le constat de leur aspect misérable -, c'est la grande diversité de leurs morphologies d'Européens. On est loin des beaux visages calibrés de la publicité, même de celle visant à susciter des dons aux organisations humanitaires ou caritatives. Toutes leurs physionomies sont singulières : quelques-unes plutôt "ingrates", selon les canons en vigueur

(de forts strabismes, par exemple), quelques-unes “abimées” chez les hommes (borgnes, couturés, notamment parmi les anciens “poilus” de 1914-1918), quelques autres enfin plutôt avenantes. Toutes témoignent de leur humanité.

Les grandes différences d’âge sont également bien visibles, allant des posts adolescent(e)s aux vieillards.



Quant à l’expression de leurs visages, il est difficile d’en tirer une certitude concernant les pensées profondes de chacun et chacune lors de la prise de vue.

Ainsi, on est surpris de constater qu’une vingtaine de “45000” et une douzaine de “31000” sourient à l’objectif, le plus souvent de manière esquissée, un peu à la manière de la Joconde.

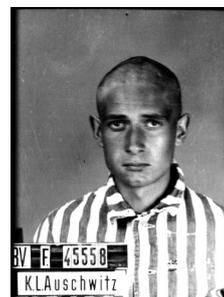


Mais il n’y a guère de chance que ce soit parce qu’ils s’estimaient heureux à ce moment-là. On peut imaginer qu’il s’agit plutôt soit d’un acte réflexe acquis antérieurement (« on sourit toujours pour la photo »), soit de montrer qu’on est en

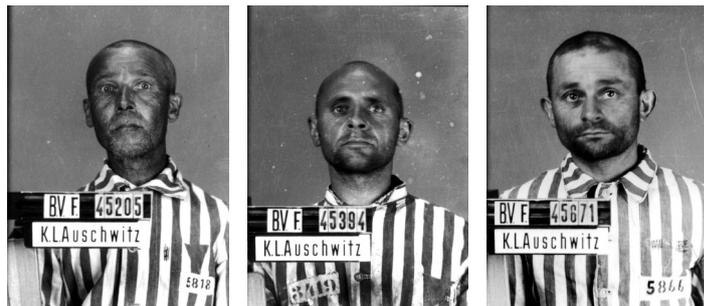
forme dans la perspective d’un travail à venir en faisant bonne figure, voire d’une sorte de défi (« vous ne me faites pas peur »). Ainsi Marcelle Fuglesang ne peut être soupçonnée de naïveté, ayant organisé à Charleville, dans les Ardennes, le maillon d’une filière pour soldats français évadés et pilotes anglais abattus.



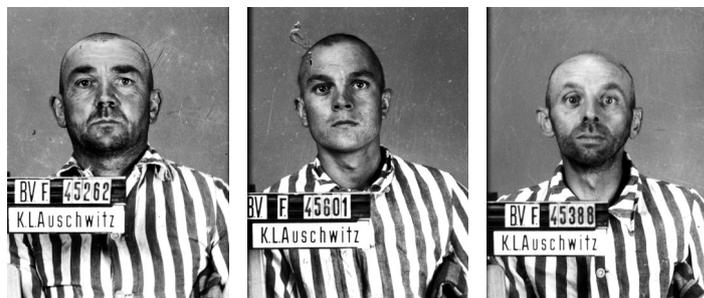
Parmi les “45000”, quelques-uns paraissent effarés, perdus. Un seul d’entre eux semble vraiment effrayé. Mais, dans l’ensemble, c’est plutôt le sérieux qui domine, quelquefois avec de la tristesse dans le regard. Un garçon semble véritablement au bord des larmes.



Le numéro matricule du détenu qui l’a porté précédemment est resté de manière lisible sur la veste d’une vingtaine de “45000”, qui n’ont pas eu le temps de le retirer : Élie Batôt (45205) porte encore le numéro 5818, Paul Coutelas (45408) le n° 3702, Pierre Gallot (45568) le n° 5751. Dans certains cas, il peut s’agir du vêtement d’un détenu décédé, mais cela n’avait rien de systématique : un ancien du camp pouvait avoir obtenu un uniforme neuf ou un autre en meilleur état, l’ancien étant retourné au vestiaire (Bekleidung) pour habiller un nouveau venu.



S’agissant des “45000”, on aperçoit parfois le calot (Mütze) d’un détenu plié ou roulé sous son aisselle gauche (ex. 45338-1), ce qui pourrait correspondre à une norme lors de la prise de vue, correspondant peut-être à la discipline du camp (on ne le retire que de la main droite ?).



Deux ou trois détenus portent peut-être des traces de coups : Raymond Gaudry (45578) a manifestement le nez tuméfié, Simon Moreau (45903) et André Bréançon (45298) portent chacun une tache sur le front : est-elle de naissance ou s'agit-il d'une plaie ?



Jacques Faiseur (45525) a peut-être un pansement de papier derrière la nuque, sous l'oreille gauche.



Des taches brunes sur le col de veste d'Esprit Jourdain (45694) font penser à des gouttes de sang, mais ni son visage ni son crâne ne semblent marqués. Il pourrait s'agir du sang du détenu ayant précédemment porté cette veste, comme l'attestent plusieurs témoignages.

Parmi les "31000", seule Yvonne Carré présente une plaie apparente au milieu du nez.

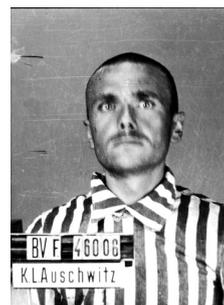


Parmi les photographiées du 3 février 1943, un visage se démarque singulièrement : Anna Sabot, non résistante, est la seule à avoir obtenu de conserver tous ses cheveux - faveur réservée aux Allemandes et aux Volksdeutsch - en se revendiquant de son origine alsacienne,



Illustrer Auschwitz

À la page 57 du catalogue de l'exposition de Clément Chéroux, le portrait d'immatriculation d'Émile-André Poupleau (46006) occupe une pleine page sans que la légende ne fasse aucun commentaire sur la mention "Criminel professionnel français", mentionnée telle quelle. Dans l'exposition, ce visage occupait à lui seul un grand panneau. Le "bougé" et le regard perdu ayant probablement été choisis pour illustrer l'effroi qui devait saisir le concentrationnaire à son arrivée dans un camp nazi.



Il semble qu'aucune photo d'immatriculation à Auschwitz de Juif déporté comme tel depuis la France et enregistré dans le camp n'a été retrouvée, ce qui inclut les cinquante otages juifs du convoi du 6 juillet 1942. Aucune, en tout cas, n'a été publiée à ce jour (pas plus que celles de déportés tatoués du convoi du 27 avril 1944).

Cela peut donc sembler un privilège, voire une injustice, que les "45000" et les "31000" soient les seuls déportés de tous les convois partis de France vers Auschwitz dont un grand nombre de visages peut être visible aujourd'hui. Mais ni eux ni leurs familles ne peuvent en être tenus pour comptables.

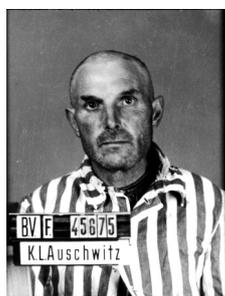


Dans le trimestriel Les collections de l'Histoire hors série n° 3 d'octobre 1998, intitulé Auschwitz, La Solution finale, c'est la triple photo d'immatriculation de Gabrielle Éthis qui a été choisie pour illustrer un article décrivant l'organisation du complexe concentrationnaire.



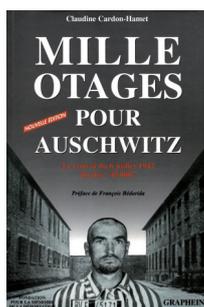
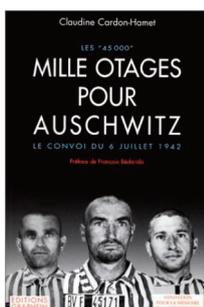
Un usage outreucidant autant qu'abject

Sur la page d'ouverture de son site internet, l'idéologue antisémite et négationniste Alain Soral, se posant en victime persécutée à seule fin de récolter des dons, a usurpé le portrait d'un déporté mort à Auschwitz, Jules Huon, matricule 45675, en remplaçant le visage de celui-ci par le sien et en permutant deux chiffres du numéro d'enregistrement. Il a jugé bon d'ajouter un triangle rouge.



La couverture d'un ouvrage sur les "45000"

Après deux couvertures différentes pour l'édition aux éditions Graphein de sa thèse de doctorat d'Histoire, déjà illustrées de portraits de 45000", Claudine Cardon-Hamet en a adapté le texte pour un nouvel éditeur, les éditions Autrement.



S'est alors posée la question d'une nouvelle couverture se démarquant suffisamment des ouvrages précédents. Dans un premier temps, le directeur artistique de l'éditeur ne souhaitait pas de photomontage ni qu'y apparaisse aucun portrait de "45000", jugés trop durs, préférant alors une photo de Birkenau. Consulté, j'ai exprimé un avis tout à fait contraire. Je pensais en effet que la "dureté" du visage des "45000" était presque un enjeu.

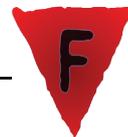
D'une part ces photos anthropométriques avaient été utilisées sur les deux premières éditions du livre et le premier choc passé, personne n'y avait trouvé à redire. D'autre part, il me semblait que ces images avaient un impact véritable qui pouvait accrocher le regard d'un acheteur, au-delà des personnes concernées.

Il n'existe aucune autre image qui puisse rendre compte de la destination des 45000, alors que sur celles-ci le mot Auschwitz figure sur chaque cliché.

Enfin, il y avait là une responsabilité de Mémoire. La demande des déportés adressée à ceux qui seraient susceptibles de survivre était qu'ils racontent le sort des disparus : chaque photo d'immatriculation témoignant pour tous. La seule modération que l'on pouvait consentir, c'était de trouver un visage dont l'expression n'accentuait pas l'angoisse de la situation. Toutes les photos n'étaient donc pas utilisables pour un tel usage, soit en raison de leur mauvaise qualité, soit à cause d'une expression ne rendant pas bien compte de l'attitude la plus représentée.

Par ailleurs, l'intitulé du livre étant « Triangles rouges à Auschwitz... », il était nécessaire que ce bout de tissu soit visible sur la veste du déporté, mais sans recourir à un photomontage pouvant induire l'idée que le document source n'était pas authentique : le triangle devait être resté cousu sur le vêtement d'un concentrationnaire l'ayant précédemment porté.

Le choix, alors considérablement restreint, s'est finalement porté sur un détenu d'aspect pas trop misérable, fixant l'objectif avec gravité (interpellant ainsi du regard le lecteur potentiel d'un livre en exposition). Marius Amiel, cheminot parisien enregistré sous le matricule 45170, a ainsi représenté l'ensemble de ses compagnons. Enfin, l'éditeur souhaitait publier une image en couleurs alors que la photo originale était en noir et blanc. La solution a été une colorisation discrète de l'image afin de ne pas atténuer son authenticité : un peu de rouge sur le triangle et un peu de bleu sur l'uniforme rayé, le reste laissé en gris, très légèrement teinté de bistre. Considérant que l'image que j'avais ainsi retravaillée et remise à l'éditeur était une forme de mon hommage aux déportés, je n'ai pas souhaité que mon nom apparaisse en copyright dans l'ouvrage, où n'est portée que la mention « D.R. » (droits réservés).



Le convoi du 6 juillet 1942 au Mémorial de Compiègne

Au Mémorial de l'internement et de la déportation de Royallieu-Compiègne, le circuit de visite nommé « parcours historique » passe par une salle dédiée à la déportation des internés de ce camp. Lors de son ouverture, en février 2008, trois panneaux dédiés à des transports « emblématiques » y étaient présentés de manière définitive : un sur le convoi d'otages juifs parti le 27 mars 1942, un autre sur le convoi de femmes du 24 janvier 1943, les « 31000 » - peu représentatif par ailleurs des internés de Compiègne -, et le dernier sur le convoi dit des « tatoués » du 27 avril 1944. Le premier transport de déportés politiques depuis ce camp n'avait pas alors été jugé assez intéressant pour y être ainsi mis en exergue.

Consciente d'une représentativité insuffisante des seuls transports ainsi mis en valeur, une nouvelle direction du Mémorial décida d'y ajouter les convois du 6 juillet 1942 vers Auschwitz (les « 45000 ») et du 2 juillet 1944 vers le KL Dachau, connu sous le nom de Train de la mort en raison du nombre élevé des décès survenus durant le voyage, estimé à 519 sur 2152 hommes comptabilisés au départ.

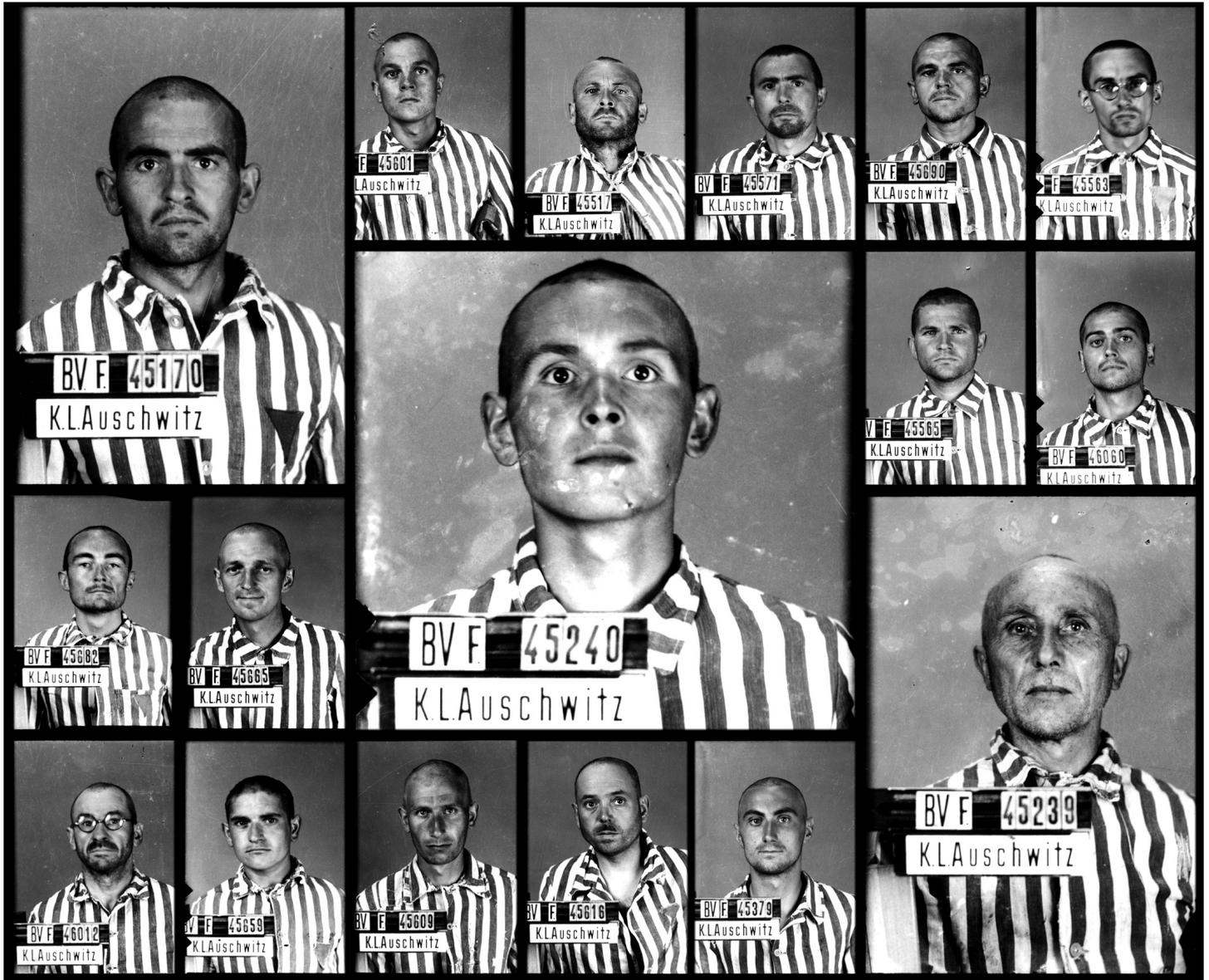
Madame Bonamy, directrice, a sollicité notre association, Mémoire Vive, pour savoir si nous avions une proposition à lui soumettre pour la réalisation d'un nouveau panneau, devant être animé de quelques images. Il nous a semblé qu'un échantillonnage suffisamment représentatif des portraits signalétiques des « 45000 » était la meilleure manière de suggérer à la fois leurs différences et leur unité, manifestée à la fois par l'engagement partagé de beaucoup et par un grand esprit de solidarité.

Le choix final inclut quelques « clins d'œil », dont un renvoi à la couverture du dernier ouvrage publié sur le convoi.

Ce nouveau panneau fut inauguré en mai 2012, en même temps qu'une exposition temporaire sur les « 45000 » et les « 31000 » d'Auschwitz-Birkenau, organisée en partenariat entre le Mémorial et notre association.

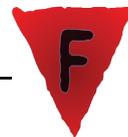
*Pierre Labate,
petit-fils de Joseph Kermen, matricule 45703,
mort à Auschwitz le 17 juillet 1942,
dont la photo d'identification n'a pas été retrouvée.*





Camp de Royallieu





Sources

- *Mémoire des Camps, Photographies des camps de concentration et d'extermination nazis (1933-1999)*, ouvrage collectif sous la direction de Clément Chéroux, catalogue de l'exposition présentée au premier trimestre 2001 à l'Hôtel de Sully, à Paris.
- **Charlotte Delbo**, *Le Convoi du 24 Janvier*, Les Éditions de Minuit, 1965 (rééd.1998).
- **Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau à Oswiecim**, Pologne, site internet, pages en anglais :
<http://www.auschwitz.org/en/museum/about-the-available-data/prisoners-photos/>
<http://www.auschwitz.org/en/museum/about-the-available-data/memories/prisoners-photos-memories/>
- **Tadeuz Iwaszko**, *in Auschwitz, camp hitlérien d'extermination*, éditions Interpress, Varsovie 1986.
- **Andrzej Strzelecki**, *The evacuation, dismantling and liberation of KL Auschwitz*, 3. Les derniers jours du KL Auschwitz (18-27 janvier 1945), p. 209 et 210.
- **Death books from Auschwitz, Remnants (Les registres de décès d'Auschwitz, Fragments)**, édité par le Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau, K.G.Saur, édition anglaise 1995, vol. 1, Reports (Rapports), Documents - Photographs, Deaths and "Causes of Death" ; cette partie confronte des actes de décès, divers documents et listes établis par l'administration SS du camp avec des photographies d'immatriculation des détenus.
- **Auschwitz 1940-1945, Les problèmes fondamentaux de l'histoire du camp**, ouvrage collectif en cinq volumes sous la direction de Waclaw Dugloborski et Francisek Piper, édité par le Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau à Oswiecim, 2011 ;
 volume 1, *La construction et l'organisation du camp*, **Aleksander Lasik**, La structure organisationnelle du camp d'Auschwitz, p. 227-228 ;
 volume 2, *Les détenus - La vie et le travail*, **Tadeusz Iwaszko**, *Les motifs d'internement dans le camp et les différentes catégories de détenus*, p. 25-26 ;
 volume 4, *La Résistance*, **Henryk Swiebocki**, chap. 8, *L'établissement, la réunion de le dévoilement des preuves des crimes nazis*, p. 322-323 ;
 volume 5, *Épilogue*, **Andrzej Strzelecki**, *La liquidation du camp*, p. 50-52.
- **Claudine Cardon-Hamet**, *Mille Otages pour Auschwitz, le convoi du 6 juillet 1942*, éditions Graphein, publié avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD), rééd. 2000.
- **Cl. Cardon-Hamet**, *Triangles Rouges à Auschwitz, Le convoi politique du 6 juillet 1942*, Éditions Autrement, collection Mémoires n° 115, Paris, avril 2005, avec le soutien de la FMD, suivi éditorial de Laure Flavigny.

Pour retrouver ces visages et le destin de chacun et de chacune, rendez vous sur le site de l'association Mémoire Vive des convois des 45000 et des 31000 d'Auschwitz-Birkenau : <http://www.memoirevive.org>

Les droits de reproduction de la plupart des portraits signalétiques d'Auschwitz appartiennent en dernier lieu au Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau à Oświęcim, Pologne, Archiwum Państwowego Muzeum w Oświęcimiu (APMO) qui en conserve les négatifs.

Association Mémoire Vive des convois des « 45000 » et des « 31000 » d'Auschwitz-Birkenau

Contact et commande de publications : Yvette Ducastel..... ☎ : 01 47 25 02 72.....mail : yvette.ducastel@orange.fr

Contact exposition : Jean-Marie Dusselier... ☎ : 01 34 89 47 46.....mail : jmdusselier@orange.fr

Site internet :<http://www.memoirevive.org/>



www.defense.gouv.fr/memoire
www.defense.gouv.fr/educadef
www.cheminsdememoire.gouv.fr
www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

Repères chronologiques

De 1920 à 1936

Montée du fascisme.
Arrivée d'Hitler au pouvoir.

Des "45000" et "31000" s'engagent dès cette époque dans la lutte antifasciste. Ils militent pour la construction d'une paix définitive fondée sur l'internationalisme au sein de l'ARAC. Des "31000" exercent des responsabilités importantes aux jeunes communistes et à l'Union des jeunes filles de France.

1936

En réaction au fascisme, un puissant mouvement social s'organise, c'est : le Front populaire.
Franco déclenche la guerre civile en Espagne.

Des "45000" et "31000" participent aux grèves et à l'occupation d'usines et soutiennent la République espagnole.
Des "45000" s'engagent dans les Brigades internationales.

1938

Chute du Front populaire.
Accords de Munich.

Des "45000" sont sanctionnés pour leur participation à la grève du 30 novembre 1938 et sont alors fichés par la police.

1939 - 1940

Pacte germano soviétique. Mise hors la loi du Parti Communiste Français.

Premières arrestations de "45000" et "31000". Dès le début de la guerre, des "31000" sont agents de liaison et participeront ensuite à la lutte armée.

1940

Le 18 juin, appel à la résistance du Général de Gaulle.
Pétain annonce la Révolution Nationale, supprimant les libertés publiques et les syndicats indépendants. Il lance la répression contre les étrangers, les juifs, les communistes et les francs-maçons.
Des actions de résistance se multiplient.

Le 5 octobre, ouverture d'Aincourt où sont internés des communistes actifs.
Des "45000" sont internés dans des camps en France au titre de l'internement administratif sur proposition de Pétain (police de Vichy), validée par Hitler.
Il s'agit en fait de réserves d'otages.
Aincourt et Romainville sont les premiers camps d'internement

1941 - 1942

L'Allemagne nazie attaque l'Union soviétique.
Création du camp de Compiègne-Royallieu, le Fronstalag 122.
Hitler décide la déportation des juifs et des communistes à l'Est.

Dès le 21 juin 1941, arrestations de centaines de communistes dirigés sur de nombreux lieux d'internement en France. Ils seront ensuite remis aux autorités d'occupation et dirigés vers le camp de Compiègne Royallieu.
En février et mars 1942, la plupart des "31000" sont arrêtées par les brigades spéciales des Renseignements Généraux, elles sont incarcérées dans différentes prisons, puis regroupées au camp d'otages du Fort de Romainville.

1942 - 1943

Bataille de Stalingrad.
Début de la déportation des juifs de France ; les 5 premiers convois juifs sont des convois d'otages.

Le 6 juillet 1942, déportation des "45000", comme otages, à Auschwitz-Birkenau.
Le 24 janvier 1943, déportation des "31000" pour Auschwitz-Birkenau.

1944

Juin, débarquement des Alliés en Normandie.
25 août, libération de Paris, avec le concours de la Résistance

Les "31000" et les trois quarts des "45000" survivants sont transférés vers d'autres camps. Le 4 août 1944, les "31000" sont envoyées à Ravensbrück.

1945

Fin avril-début mai, bataille de Berlin.
8 mai : capitulation de l'Allemagne.

Le 2 mars, 33 "31000" partent pour Mauthausen.
Les "31000" et les "45000" sont évacués des différents camps.
Retour des "45000" et "31000" rescapés ; la plupart arriveront à l'Hôtel Lutétia.

" Nous employons le terme 45000 et 31000 pour désigner les futurs membres des convois même s'ils ne deviendront les 45000 et les 31000 qu'à leur arrivée à Auschwitz. "

